

ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020  
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS  
TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION  
MINISTÈRE DE LA FAMILLE



*La famille, une histoire de générations.*



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Ministère de la Famille**  
**Renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition**

La liste de demandes de renseignements particuliers en vue de l'Étude des crédits 2019-2020 tient compte, notamment, de l'information disponible sur le site Internet du ministère de la Famille ainsi que celle publiée dans le rapport annuel de gestion.

<b>Général</b>	
1.	Indiquer le nombre de places disponibles en service de garde pour 2018-2019, en distinguant le nombre au 31 août 2012, au 4 avril 2014, au 4 avril 2016, au 4 avril 2017, au 31 mars 2018 et au 31 mars 2019. Effectuer une ventilation : a) Par région; b) Par type de service; c) Au total.
2.	Depuis le 23 septembre 1997, indiquer le nombre de places développées par année, par région et par type de service de garde.
3.	Pour 2018-2019, indiquer la répartition régionale des places en service de garde qui ont été développées : a) Par région; b) Par type de service; c) Au total.
4.	Indiquer le taux d'occupation dans les services de garde pour chaque année depuis 2016-2017, et fournir les prévisions pour 2019-2020.
5.	Indiquer le taux de présence réelle dans les services de garde pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, et fournir les prévisions pour 2019-2020.
6.	Indiquer le nombre total d'enfants inscrits sur la liste d'attente du guichet unique au 31 mars 2019. Même si La Place 0-5 n'a pas terminé sa vague de rappels incitatifs auprès des parents dont le dossier doit être mis à jour, merci de nous fournir les données préliminaires.
7.	Indiquer toutes les données disponibles sur le temps d'attente sur La Place 0-5. Ventiler par région.
8.	Compiler les données sur l'âge des enfants inscrits sur la liste d'attente du guichet unique.
9.	Indiquer les besoins à combler en matière de places, par région, pour les enfants de 0 à 4 ans, pour 2018-2019. Fournir les prévisions pour 2019-2020 et 2020-2021.
10.	Indiquer le nombre d'enfants handicapés intégrés dans les services de garde, en 2016-2017, en 2017-2018 et en 2018-2019 : a) Par région; b) Par type de service de garde.
11.	Pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, indiquer : le montant des subventions accordées pour chacune de ces années à l'intégration des enfants handicapés, par région et par type de service de garde; le nombre total de demandes reçues par région et le nombre de demandes retenues.
12.	Indiquer le nombre de poupons dans les services de garde en 2016-2017, en 2017-2018 et en 2018-2019, et fournir les prévisions pour 2019-2020 : a) Par région; b) Par type de service de garde.
13.	Indiquer le nombre de places à temps partiel dans les services de garde pour 2016-2017, pour 2017-2018 et pour 2018-2019, et fournir les prévisions pour 2019-2020 : a) Par région; b) Par type de service de garde.
14.	Indiquer le nombre de places en milieu de travail pour 2016-2017, pour 2017-2018 et pour 2018-2019, et fournir les prévisions pour 2019-2020. Effectuer une ventilation par région.
15.	Indiquez le nombre et le type de plaintes reçues pour 2018-2019 : a) Par région; b) Par type de service de garde.
16.	Indiquer le nombre et le type d'infractions pour 2018-2019 : a) Par région; b) Par type de service de garde.
17.	Indiquer le nombre d'inspections par année, par type de service de garde et par région. Indiquer la méthodologie utilisée par le ministère pour déterminer la fréquence des inspections nécessaires en fonction des risques.
18.	Indiquer le nombre d'inspecteurs au ministère pour les cinq dernières années.

19.	Indiquer le nombre de places récupérées, par type de service de garde et par région, pour les 5 dernières années, incluant la ventilation détaillée de leur réaffectation.
20.	Concernant les places récupérées et réaffectées : faire état du processus en place permettant la récupération et la réaffectation, liste des gens siégeant sur le comité s'il y a lieu.
21.	Indiquer le nombre de places réaffectées, par type de service de garde et par région, pour les 5 dernières années.
22.	Indiquer le nom des garderies ou des projets déjà subventionnés qui ont changé d'administrateur ou de propriétaire et qui ont présenté une nouvelle demande de permis
23.	Indiquer le nombre de CPE, de bureaux coordonnateurs et de garderies ayant enregistré un déficit d'opération, incluant le déficit moyen par entité, en 2016-2017, en 2017-2018 et en 2018-2019, à l'échelle nationale et par région.
24.	Indiquer le nombre de CPE, de bureaux coordonnateurs et de garderies ayant enregistré un surplus d'opération, incluant le surplus moyen par entité, en 2016-2017, en 2017-2018 et en 2018-2019, à l'échelle nationale et par région.
25.	Indiquer les actifs nets affectés et non affectés (CPE et bureaux coordonnateurs) et les BNR (garderie) moyens en 2016-2017, en 2017-2018 et en 2018-2019, à l'échelle nationale et par région.
26.	Dresser un état de situation concernant les projets en immobilisations et le maintien des actifs prévu pour 2018-2019 et 2019-2020, ainsi que la liste de toutes les sommes qui y seront allouées.
27.	Pour les CPE, indiquer : a) Le coût de développement des places en 2019-2020; b) Le coût d'annualisation des places développées en 2018-2019; c) L'indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale).
28.	Pour les bureaux coordonnateurs, indiquer : a) Le coût de développement des places en 2019-2020; b) Le coût d'annualisation des places développées en 2018-2019; c) L'indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale); d) Indexation liée à l'augmentation de rémunération des RSG.
29.	Pour les garderies, indiquer : a) Le coût de développement des places en 2019-2020; b) Le coût d'annualisation des places développées en 2018-2019; c) L'indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale).
30.	Indiquer la ventilation, par région, des demandes de permis pour des garderies à but lucratif ainsi que le nombre de permis émis pour ce même service de garde.
31.	Indiquer le processus et les critères d'attribution des places dans les garderies non subventionnées.
32.	État des besoins et des priorités concernant la garde non subventionnée.
33.	Indiquer les critères d'admissibilité et d'évaluation relatifs aux demandeurs de places ou de permis pour la garde non subventionnée.
34.	Copie de la grille d'analyse menant à l'obtention d'un permis ou de places dans les garderies privées.
35.	Indiquer les mesures de contrôle mises en place par le ministère afin d'assurer que les sommes allouées par le biais des crédits d'impôt correspondent à des places réellement utilisées ou indiquer les autres mesures mises en place par le ministère pour assurer une saine gestion des fonds publics.
36.	Détail de la reddition de comptes exigée aux garderies non subventionnées.
37.	Indiquer le nombre de places et le budget accordé, par type de service (CPE installations, milieu familial, garderie à but lucratif, sans but lucratif), pour chacune des régions, au total au 31 mars 2019 et pour l'année 2018-2019 seulement.
38.	Répartition, par région et par type de service de garde, des projets enregistrés en attente (spécifier le nombre de places par projet).

39.	Ventilation annuelle de la somme de 456,5 M\$ annoncée dans le PQI 2018-2028 pour les centres de la petite enfance, et détails de la mesure.
40.	Dans le PQI 2017-2027, 80,2 M\$ étaient prévus en 2017-2018 et 61,9 M\$ en 2018-2019 pour le réseau des centres de la petite enfance. Fournir le détail des sommes dépensées en 2017-2018 et en 2018-2019 en immobilisations dans les centres de la petite enfance. Fournir également les mêmes sommes pour 2014-2015.
41.	Fournir la liste des nouvelles dépenses en 2019-2020 et la liste des dépenses abolies en conséquence (application du cran d'arrêt).
42.	Ventilation de la compression appliquée aux CPE pour 2018-2019. Prévision pour 2019-2020.
43.	Copie de l'entente et ventilation des compressions s'appliquant aux garderies privées subventionnées pour 2018-2019 et prévision pour 2019-2020.
44.	Détails sur l'administration, la ventilation, les sommes déposées et l'utilisation du fonds pour la contribution parentale additionnelle. Préciser de quelle façon les sommes portées au fonds sont réinvesties dans les services de garde en 2017-2018 et en 2018-2019, ainsi que les montants.
45.	Indiquer de quelle façon le ministère s'assure du respect des exigences légales et réglementaires relatives à la qualité, notamment le ratio de personnel qualifié et la mise en œuvre du programme éducatif pour la garde non subventionnée.
<b>Développement de places</b>	
46.	Indiquer la répartition, par région, des projets enregistrés en attente (spécifier le nombre de places par projet), par type de service de garde, en 2018-2019.
47.	Concernant l'attribution des 30 000 places, indiquer le détail du suivi des projets (par exemple, en comité, au ministère), liste des gens en charge du suivi.
48.	Pour l'année 2018-2019, indiquer les prévisions quant au nombre de places à développer pour atteindre la cible des 15 000 nouvelles places annoncées en novembre 2012 : a) Par mois; b) Par région; c) Par type de service de garde.
49.	Indiquer, pour l'appel de projets lancé en octobre 2011 : a) La liste des projets retenus, par région et par type de service de garde; b) Le nombre de places pour chacun des projets; c) Le nombre de places à être développées; d) Le nombre de places développées au 31 mars 2019; e) Les prévisions pour 2019-2020.
50.	Indiquer, pour l'appel de projets lancé en 2013 : a) La liste des projets retenus, par région et par type de service de garde; b) Le nombre de places pour chacun des projets; c) Le nombre de places à être développées; d) Le nombre de places développées au 31 mars 2019; e) Les prévisions pour 2019-2020.
51.	Liste détaillée des projets retenus, dont les lettres d'engagement pour 2018-2019 et 2019-2020 qui ont été reportées, incluant la date du report.
52.	Tout document, avis interne ou mémo et toute analyse ou étude établissant les critères de sélection des projets reconduits selon les 4000 places qui seront développées annuellement, tel qu'on l'annonce dans le budget du 4 juin 2014.
<b>Main d'œuvre</b>	
53.	Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur qualifié pour 2018-2019 dans les CPE.
54.	Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur non qualifié pour 2018-2019 dans les CPE.

55.	Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur qualifié pour 2018-2019 dans les garderies subventionnées.
56.	Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur non qualifié pour 2018-2019 dans les garderies subventionnées.
57.	Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur qualifié pour 2018-2019 dans les garderies non subventionnées.
58.	Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur non qualifié pour 2018-2019 dans les garderies non subventionnées.
59.	Indiquer le salaire moyen versé pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 pour chacun des postes suivants et pour chaque type de service de garde (garderie, CPE et bureau coordonnateur) : a) Personnel éducateur formé; b) Personnel éducateur non formé; c) Commis-comptable; d) Secrétaire-comptable; e) Secrétaire; f) Cuisinier et responsable de l'alimentation; g) Préposé à l'entretien ménager; h) Conseiller pédagogique; i) Gestionnaire de niveau 1; j) Gestionnaire de niveau 2; k) Gestionnaire de niveau 3; l) Aide-éducatrice; m) Agent de soutien pédagogique; n) Agent de conformité.
60.	Indiquer le nombre de conseillers à la famille, par région administrative, pour 2018-2019.
61.	Indiquer le nombre de responsables de services de garde ayant déposé des plaintes en 2018-2019 : a) À la Commission des normes du travail i. Valeur totale des réclamations b) À la Commission de l'équité salariale i. Valeur totale des réclamations c) À la CSST i. Valeur totale des réclamations d) À l'assurance-emploi i. Valeur totale des réclamations
<b>Conciliation travail-famille</b>	
62.	Liste de tous les documents, rapports, états de situation, procès-verbaux ou travaux et de toutes les notes ou analyses portant sur la mise en place d'une politique de conciliation travail-famille.
<b>Divers</b>	
63.	Dresser un état de situation, incluant une ventilation des sommes octroyées en 2018-2019, par municipalité, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, concernant le développement d'une politique familiale au sein des municipalités.
64.	Dresser un état de situation des haltes-garderies en y incluant le mode de financement, les sommes dévolues en 2018-2019, celles prévues pour 2019-2020 et le déploiement de ces sommes
65.	Dresser un état de situation sur l'intégration dans les services de garde des enfants handicapés en y incluant le mode de financement, les sommes dévolues en 2018-2019 et celles prévues pour 2019-2020, au total et par région, ainsi que les besoins évalués et le nombre de demandes de soutien reçues, au total et par région, identifier celles ayant obtenu une réponse positive et fournir les prévisions.
66.	Indiquer le nombre de ressources (ETC) engagées avec les sommes dévolues à l'intégration dans les services de garde des enfants handicapés en 2017-2018 et en 2018-2019.

67.	Dresser un état de situation détaillé des actions prises depuis le 29 janvier 2014 et de celles prévues afin de mettre en œuvre les recommandations du rapport du Chantier sur la qualité et la pérennité des services de garde éducatifs à l'enfance et sur l'optimisation de leur financement. Détailler le suivi qui sera apporté au Chantier et fournir une copie de tous les documents ou avis internes et de toutes les études, analyses ou correspondances de la ministre et du personnel du ministère relatifs au Chantier, et ce, depuis janvier 2014.
68.	Dresser un état de situation détaillé des actions prises depuis la tenue du Forum de la famille québécoise le 8 novembre 2013, et fournir les prévisions pour 2019-2020.
69.	Bilan détaillé du suivi effectué à l'appel de projets ciblé pour l'optimisation de groupes, réalisé le 8 mai 2013, et fournir les prévisions pour 2019-2020.
70.	Concernant la Bonification du soutien à l'intégration dans les services de garde pour les enfants handicapés et la Bonification des services de haltes-garderies communautaires annoncées, en octobre 2013, dans le cadre du document d'orientations et d'initiatives La solidarité : une richesse pour le Québec, fournir les sommes allouées en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020.
71.	Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées par le ministère et ses organismes dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour l'année 2018-2019. Fournir également le détail de toute autre demande de compressions du Conseil du trésor auprès du ministère ou de l'un de ses organismes.
72.	À la suite de la refonte majeure du financement, indiquer ce que compte faire le ministère à l'égard du financement pour le maintien des infrastructures.
73.	Concernant le « Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie », publié avec le plan budgétaire 2017-2018, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Soutenir la qualité de l'intervention éducative » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2019-2020.
74.	Concernant le « Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie », publié avec le plan budgétaire 2017-2018, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Améliorer les interventions destinées aux enfants en milieu défavorisé » pour 2017-2018 et 2018-2019. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2019-2020.
75.	Concernant le « Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie », publié avec le plan budgétaire 2017-2018, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Bonifier les interventions visant l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde éducatifs à l'enfance » pour 2017-2018 et 2018-2019. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2019-2020.
76.	Concernant le « Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie », publié avec le plan budgétaire 2017-2018, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Aide financière destinée au milieu communautaire » pour 2016-2017. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2019-2020.
77.	Concernant le « Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie », publié avec le plan budgétaire 2017-2018, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Services de surveillance pour les élèves handicapés de 12 à 21 ans » pour 2017-2018 et 2018-2019. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2019-2020.
78.	Concernant le plan budgétaire 2018-2019, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à la mesure « Soutenir les familles » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure les prévisions pour 2019-2020.
79.	Concernant le plan budgétaire 2018-2019, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à la mesure « Impact financier de la hausse des plafonds au crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure les prévisions pour 2019-2020.
80.	Concernant le plan budgétaire 2018-2019, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à la mesure « Hausse du plafond à 9500 \$ pour les enfants de moins de 7 ans » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure les prévisions pour 2019-2020.

81.	Concernant le plan budgétaire 2018-2019, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à la mesure « Hausse du plafond à 13 000 \$ pour les enfants handicapés » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure les prévisions pour 2019-2020.
82.	Concernant le plan budgétaire 2018-2019, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à la mesure « Indexation des plafonds de frais de garde d'enfants » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure les prévisions pour 2019-2020.
83.	Concernant le plan budgétaire 2018-2019, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à la mesure « Favoriser la conciliation famille-travail-études » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure les prévisions pour 2019-2020.
84.	Concernant le plan budgétaire 2018-2019, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à la mesure « Bonifier l'exemption de 2,5 à 5 jours pour la garde à contribution réduite des ménages à faible revenu » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure les prévisions pour 2019-2020.
85.	Concernant le plan budgétaire 2018-2019, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à la mesure « Soutenir la mobilisation régionale et locale pour le développement des jeunes enfants » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure les prévisions pour 2019-2020.
86.	Dresser un état de situation détaillé des actions prises par le ministère pour obtenir un portrait plus détaillé de la garde non régie en collaboration avec Revenu Québec.
87.	État de situation quant à la mesure « Soutien aux enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels », incluant les éléments suivants : a) nombre d'enfants admis; b) nombre d'enfants refusés; c) total des sommes versées.
<b>Qualité des services éducatifs</b>	
88.	Indiquer les mesures du ministère afin de favoriser l'amélioration continue de la qualité de tous les types de services de garde, par type de service de garde, pour les 5 dernières années.



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-1

Indiquez le nombre de places disponibles en services de garde pour 2017-2018, en distinguant le nombre au 31 août 2012, au 4 avril 2014, au 4 avril 2016, au 31 mars 2017 et au 28 février 2019 :

- a) Par région;
- b) Par type de services;
- c) Au total.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Région administrative	Au 31 décembre 2018			
	CPE	Milieu familial	Garderies subv.	Garderies non subv.
1	1 946	2 893	8	203
2	2 941	3 837	504	1 153
3	8 440	7 643	3 166	6 428
4	2 985	3 204	380	555
5	4 228	4 355	360	907
6	24 260	13 413	19 563	28 307
7	4 947	5 368	1 563	2 598
8	2 125	2 332	80	250
9	1 489	1 384	0	0
10	2 497	304	0	0
11	994	1 343	23	0
12	5 148	6 069	1 011	2 172
13	3 572	4 808	3 749	6 005
14	4 815	5 909	3 071	3 133
15	6 055	7 322	3 198	4 609
16	16 673	18 312	9 729	12 956
17	2 766	3 108	703	520

01 Bas-Saint-Laurent  
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean  
03 Capitale-Nationale  
04 Mauricie  
05 Estrie  
06 Montréal  
07 Outaouais  
08 Abitibi-Témiscamingue  
09 Côte-Nord

10 Nord-du-Québec  
11 Gaspésie-Îles-de-la Madeleine  
12 Chaudière-Appalaches  
13 Laval  
14 Lanaudière  
15 Laurentides  
16 Montérégie  
17 Centre-du-Québec



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-2

Depuis le 23 septembre 1997, indiquer le nombre de places développées par année, par région et par type de services de garde.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

RG	Au 31 décembre 2018			
	CPE	Milieu familial	Garderies subv.	Garderies non subv.
01	1 946	2 893	8	203
02	2 941	3 837	504	1 153
03	8 440	7 643	3 166	6 428
04	2 985	3 204	380	555
05	4 228	4 355	360	907
06	24 260	13 413	19 563	28 307
07	4 947	5 368	1 563	2 598
08	2 125	2 332	80	250
09	1 489	1 384	0	0
10	2 497	304	0	0
11	994	1 343	23	0
12	5 148	6 069	1 011	2 172
13	3 572	4 808	3 749	6 005
14	4 815	5 909	3 071	3 133
15	6 055	7 322	3 198	4 609
16	16 673	18 312	9 729	12 956
17	2 766	3 108	703	520

01 Bas-Saint-Laurent  
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean  
03 Capitale-Nationale  
04 Mauricie  
05 Estrie  
06 Montréal  
07 Outaouais  
08 Abitibi-Témiscamingue  
09 Côte-Nord

10 Nord-du-Québec  
11 Gaspésie-Îles-de-la Madeleine  
12 Chaudière-Appalaches  
13 Laval  
14 Lanaudière  
15 Laurentides  
16 Montérégie  
17 Centre-du-Québec



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-3**

Pour 2018-2019, indiquer la répartition régionale des places en service de garde qui ont été développées :

- a. Par région;
- b. Par type de service;
- c. Au total.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Voir tableau en annexe.



Places réalisées  
Année 2018-2019

Annexe RPPQ-3

Évolution de la réalisation du développement de places par région du 1er avril 2018 au 31 décembre 2018

Région	Nombre de places en centres de la petite enfance			Nombre de places en milieu familial coordonnées par les bureaux coordonnateurs			Nombre de places en garderies subventionnées			Nombre de places en garderies non subventionnées		
	Au 1er avril 2018	Au 31 décembre 2018	Dével. net 2018-2019	Au 1er avril 2018	Au 31 décembre 2018	Dével. net 2018-2019	Au 1er avril 2018	Au 31 décembre 2018	Dével. net 2018-2019	Au 1er avril 2018	Au 31 décembre 2018	Dével. net 2018-2019
Bas-Saint-Laurent	1 946	1 946	-	2 893	2 893	-	16	8	(8)	203	203	-
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2 933	2 941	8	3 837	3 837	-	499	504	5	1 155	1 153	(2)
Capitale-Nationale	8 268	8 440	172	7 643	7 643	-	3 103	3 166	63	5 891	6 428	537
Mauricie	2 977	2 985	8	3 204	3 204	-	380	380	-	475	555	80
Estrie	4 215	4 228	13	4 355	4 355	-	360	360	-	825	907	82
Montréal	24 195	24 260	65	13 413	13 413	-	19 551	19 563	12	27 555	28 307	752
Outaouais	4 937	4 947	10	5 368	5 368	-	1 529	1 563	34	2 550	2 598	48
Abitibi-Témiscamingue	2 125	2 125	-	2 332	2 332	-	80	80	-	250	250	-
Côte-Nord	1 396	1 489	93	1 384	1 384	-	-	-	-	-	-	-
Nord-du-Québec	2 513	2 497	(16)	304	304	-	-	-	-	-	-	-
Gaspésie-Îles-de-la Madeleine	983	994	11	1 343	1 343	-	23	23	-	-	-	-
Chaudière-Appalaches	5 128	5 148	20	6 069	6 069	-	1 024	1 011	(13)	2 029	2 172	143
Laval	3 564	3 572	8	4 808	4 808	-	3 749	3 749	-	5 894	6 005	111
Lanaudière	4 765	4 815	50	5 909	5 909	-	3 053	3 071	18	3 173	3 133	(40)
Laurentides	6 057	6 055	(2)	7 322	7 322	-	3 198	3 198	-	4 443	4 609	166
Montérégie	16 559	16 673	114	18 312	18 312	-	9 729	9 729	-	12 306	12 956	650
Centre-du-Québec	2 766	2 766	-	3 108	3 108	-	703	703	-	497	520	23
<b>Total</b>	<b>95 327</b>	<b>95 881</b>	<b>554</b>	<b>91 604</b>	<b>91 604</b>	<b>-</b>	<b>46 997</b>	<b>47 108</b>	<b>111</b>	<b>67 246</b>	<b>69 796</b>	<b>2 550</b>



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

N° de fiche : RPPQ-4

Indiquer le taux d'occupation dans les services de garde pour chaque année depuis 2016-2017, et fournir les prévisions pour 2019-2020.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le tableau suivant présente le taux d'occupation des enfants de 0 à 59 mois accueillis dans les services de garde pour 2017-2018. Les données pour 2018-2019 seront disponibles à partir de décembre 2019 et celles pour 2019-2020 en décembre 2020.

<b>Taux d'occupation des enfants de 0 à 59 mois accueillis dans les services de garde</b>				
<b>Exercice financier</b>	<b>Installation de CPE</b>	<b>Milieu familial</b>		<b>Garderies subventionnées</b>
		<b>Coordonné par les BC</b>		
2017-2018	97,12 %	74,38 %		98,13 %

Le taux d'occupation représente la proportion des places qui ont fait l'objet d'une entente de services avec les parents. Il se calcule comme suit en 2017-2018 :

Somme des jours d'occupation contenus dans les ententes de services conclues avec les parents

÷

(Nombre de places subventionnées annualisé x 260 jours)



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

N° de fiche : RPPQ-5

Indiquer le taux de présence réelle dans les services de garde pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, et fournir les prévisions pour 2019-2020.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

<b>Taux de présence des enfants de 0 à 59 mois accueillis dans les services de garde</b>			
<b>Exercice financier</b>	<b>Installation de CPE</b>	<b>Milieu familial</b>	
		<b>Coordonné par les BC</b>	
		<b>Garderies subventionnées</b>	
2017-2018	80,38 %	86,63 %	
		84,47 %	

Le taux de présence représente le nombre de jours où les enfants étaient présents dans les services de garde par rapport au nombre de jours d'occupation prévus aux ententes de services. Il se calcule comme suit :

Total des jours de présence des enfants de 0 à 59 mois admissibles au paiement de la contribution de base

÷

Total des jours d'occupation des enfants de 0 à 59 mois admissibles au paiement de la contribution de base



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-6**

Indiquer le nombre total d'enfants inscrits sur la liste d'attente du guichet unique au 31 mars 2019. Même si La Place 0-5 n'a pas terminé sa vague de rappels incitatifs auprès des parents dont le dossier doit être mis à jour, merci de nous fournir les données préliminaires.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

D'après les données les plus récentes du ministère de la Famille, au 31 décembre 2018, environ 42 000 enfants étaient inscrits au guichet unique d'accès aux places en services de garde reconnus *La Place 0-5* (Guichet unique), en attente d'une place pour une occupation désirée au plus tard le 30 juin 2019 (parmi les enfants du Guichet unique qui n'occupaient pas déjà une place dans un service de garde éducatif à l'enfance reconnu).



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-7**

Indiquer toutes les données disponibles sur le temps d'attente sur La Place 0-5.  
Ventiler par région.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le Ministère ne dispose pas des données permettant d'estimer les délais d'attente des parents dont l'enfant est inscrit à La Place 0-5.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-8**

Compiler les données sur l'âge des enfants inscrits sur la liste d'attente du guichet unique.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Au 31 décembre 2018, il y avait environ 42 000 enfants en attente d'une place au guichet unique d'accès aux places en services de garde reconnus *La Place 0-5*.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-9**

Indiquer les besoins à combler en matière de places, par région, pour les enfants de 0 à 4 ans, pour 2018-2019. Fournir les prévisions pour 2019-2020 et 2020-2021.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Au 31 décembre 2018, environ 42 000 enfants étaient inscrits au guichet unique d'accès aux places en services de garde reconnus La Place 0-5.

Rappelons que des projets issus d'appels de projets antérieurs (2011, 2013, 2018) sont toujours en réalisation. À cet effet, un plan d'accélération de l'accessibilité des places en services de garde éducatifs à l'enfance a été annoncé le 20 février 2019.

Mentionnons, notamment, qu'un appel de projets ciblé visant la création de 2 500 places subventionnées qui seront destinées en priorité aux besoins des parents-étudiants, à des poupons et pour créer de nouveaux groupes dans des installations existantes a été lancé en mars 2019 (date limite de dépôt d'une demande : 20 juin 2019).



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

N° de fiche : RPPQ-10

Indiquer le nombre d'enfants handicapés intégrés dans les services de garde, en 2016-2017, en 2017-2018 et en 2018-2019 :

- a. Par région;
- b. Par type de service de garde.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Les données pour 2018-2019 ne seront disponibles qu'en décembre 2019.

Les données les plus récentes disponibles sont celles de 2017-2018.

<b>Nombre d'enfants handicapés intégrés dans les services de garde en 2017-2018</b>				
<b>Région administrative</b>		<b>CPE</b>	<b>Garderie</b>	<b>Milieu familial</b>
1	Bas-Saint-Laurent	102	1	48
2	Saguenay–Lac-Saint-Jean	139	24	59
3	Capitale-Nationale	668	212	111
4	Mauricie	135	12	32
5	Estrie	250	13	62
6	Montréal	1 566	726	354
7	Outaouais	283	63	57
8	Abitibi-Témiscamingue	44	0	14
9	Côte-Nord	23	0	12
10	Nord-du-Québec	45	0	4
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	33	0	17
12	Chaudière-Appalaches	333	58	88
13	Laval	291	148	117
14	Lanaudière	363	163	174
15	Laurentides	432	164	160
16	Montérégie	1 352	387	413
17	Centre-du-Québec	168	29	39

Source : Rapports financiers 2017-2018



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-11

Pour les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, indiquer :

- a. le montant des subventions accordées pour chacune de ces années à l'intégration des enfants handicapés, par région et par type de service de garde;
- b. le nombre total de demandes reçues par région et le nombre de demandes retenues.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

A) Les tableaux qui suivent présentent, par type de services de garde, les montants de l'Allocation pour l'intégration des enfants handicapés par région pour l'exercice 2017-2018.

Les données pour 2018-2019 ne seront disponibles qu'en décembre 2019.

Les données les plus récentes disponibles sont celles de 2017-2018.

<b>Allocation pour l'intégration des enfants handicapés pour l'exercice 2017-2018 par type de services de garde</b>				
<b>Nom de la région</b>		<b>CPE</b>	<b>Garderies</b>	<b>Milieu familial</b>
1	Bas-Saint-Laurent	1 075 133 \$	15 958 \$	388 628 \$
2	Saguenay - Lac-Saint-Jean	1 301 157 \$	252 626 \$	502 152 \$
3	Capitale-Nationale	7 182 435 \$	2 161 962 \$	993 429 \$
4	Mauricie	1 249 731 \$	152 762 \$	266 288 \$
5	Estrie	2 494 368 \$	148 427 \$	373 711 \$
6	Montréal	16 393 437 \$	7 258 355 \$	3 031 436 \$
7	Outaouais	2 820 803 \$	710 779 \$	515 998 \$
8	Abitibi-Témiscamingue	423 198 \$	3 356 \$	129 812 \$
9	Côte-Nord	211 690 \$	0 \$	48 681 \$
10	Nord-du-Québec	109 584 \$	0 \$	13 060 \$
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	310 173 \$	0 \$	141 792 \$
12	Chaudière-Appalaches	3 354 469 \$	566 000 \$	711 918 \$
13	Laval	3 272 659 \$	1 590 261 \$	1 101 198 \$
14	Lanaudière	3 989 739 \$	1 833 027 \$	1 590 888 \$
15	Laurentides	4 365 920 \$	1 851 566 \$	1 434 115 \$
16	Montérégie	14 627 561 \$	4 071 002 \$	3 771 580 \$
17	Centre-du-Québec	1 727 275 \$	263 380 \$	356 906 \$

B) L'allocation ne fait pas l'objet de demande par région, mais est versée à la suite de l'analyse des rapports financiers.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-12**

Indiquer le nombre de poupons dans les services de garde en 2016-2017, en 2017-2018 et en 2018-2019, et fournir les prévisions pour 2019-2020 :

- a. Par région;
- b. Par type de service de garde.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Les données pour 2018-2019 seront disponibles en décembre 2019.

Les données les plus récentes disponibles sont celles de 2017-2018.

Nombre de poupons accueillis dans les services de garde en 2017-2018				
Région administrative		CPE	Garderie	Milieu familial
1	Bas-Saint-Laurent	376	0	496
2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	545	116	638
3	Capitale-Nationale	1225	472	1276
4	Mauricie	526	48	457
5	Estrie	695	43	759
6	Montréal	3490	2029	2855
7	Outaouais	905	227	808
8	Abitibi-Témiscamingue	375	12	299
9	Côte-Nord	216	0	198
10	Nord-du-Québec	324	0	25
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	190	8	211
12	Chaudière-Appalaches	1052	187	986
13	Laval	559	435	733
14	Lanaudière	833	467	942
15	Laurentides	927	522	1102
16	Montérégie	2908	1319	2846
17	Centre-du-Québec	476	142	597

Source : Rapports financiers 2017-2018



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-13

Indiquer le nombre de places à temps partiel dans les services de garde pour 2016-2017, pour 2017-2018 et pour 2018-2019, et fournir les prévisions pour 2019-2020 :

- a. Par région;
- b. Par type de service de garde.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les données pour 2018-2019 ne seront disponibles qu'en décembre 2019 et celles pour 2019-2020 qu'en décembre 2020.

Selon les informations les plus récentes disponibles, soit pour 2017-2018, 1 502 services de garde ont accueilli des enfants de 0 à 59 mois à temps partiel qui ont utilisé 1 788 255 jours d'occupation.

#### Nombre de jours d'occupation pour les 0-59 mois accueillis à temps partiel 2017-2018

	Nombre de services de garde	Total des jours d'occupation
Centre de la petite enfance (CPE)	1 161	1 075 053
Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial (BC)	152	607 378
Garderie	189	105 824

Source : Rapports financiers 2016-2017

Sachant qu'une place à temps complet représente 260 jours d'occupation en 2017-2018, les enfants accueillis à temps partiel ont occupé l'équivalent de 6 878 places en 2017-2018.

Note : les données pour le milieu familial sont présentées par le BC compte tenu de l'absence de données précises par personne responsable d'un service de garde en milieu familial.



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-14

Indiquer le nombre de places en milieu de travail pour 2016-2017, pour 2017-2018 et pour 2018-2019, et fournir les prévisions pour 2019-2020. Effectuer une ventilation par région.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les dernières données disponibles sont celles de 2016-2017<sup>1</sup>.

En 2016-2017, il y avait 370 installations en milieu de travail ou d'études, ce qui correspond à un total de 22 300 places.

Il est à noter que ce nombre de places correspond au nombre total de places au permis dans ces installations et non au nombre de places réservées pour le milieu de travail ou d'études.

#### Nombre d'installations et nombre de places en milieu de travail ou d'études selon la région administrative, mars 2017

Région administrative	Nombre d'installations	Nombre de places
Bas-Saint-Laurent	10	444
Saguenay-Lac-Saint-Jean	11	634
Capitale-Nationale	52	2 939
Mauricie	11	648
Estrie	15	870
Montréal	133	8 427
Outaouais	18	1 099
Abitibi-Témiscamingue	4	233
Côte-Nord	4	264
Nord-du-Québec	0	0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2	104
Chaudière-Appalaches	20	1 068
Laval	19	1 065
Lanaudière	11	628
Laurentides	12	831
Montérégie	40	2 616
Centre-du-Québec	8	430

Source : Rapports d'activités complétés par les centres de la petite enfance, les garderies et les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial pour 2016-2017.

<sup>1</sup> Données préliminaires



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-15

Indiquez le nombre et le type de plaintes reçues pour 2018-2019 :

- a. Par région;
- b. Par type de service de garde.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Services de garde éducatifs régis  
Plaintes<sup>1</sup> reçues par région<sup>2</sup> et par type de service de garde

#### Région administrative 1 – Bas-Saint-Laurent 2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	--	--	--	--
Fonctionnement administratif	--	--	--	--
Personne en relation avec un service de garde	--	--	--	--
Santé et sécurité des enfants	--	--	--	--
Divers <sup>3</sup>	3	1	--	--

#### Région administrative 2 – Saguenay – Lac-Saint-Jean 2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	--	--	--	--
Fonctionnement administratif	--	--	--	--
Personne en relation avec un service de garde	1	--	--	1
Santé et sécurité des enfants	--	--	1	1
Divers <sup>3</sup>	1	2	2	--

### Région administrative 3 – Capitale-Nationale

2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	2	--	1	1
Fonctionnement administratif	2	--	2	6
Personne en relation avec un service de garde	5	--	7	14
Santé et sécurité des enfants	1	--	5	26
Divers <sup>3</sup>	13	14	5	15

### Région administrative 4 – Mauricie

2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	1	--	--	--
Fonctionnement administratif	--	--	--	1
Personne en relation avec un service de garde	1	--	--	1
Santé et sécurité des enfants	1	--	3	1
Divers <sup>3</sup>	4	3	1	--

### Région administrative 5 – Estrie

2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	1	--	--	1
Fonctionnement administratif	1	1	--	5
Personne en relation avec un service de garde	1	--	2	6
Santé et sécurité des enfants	4	--	2	7
Divers <sup>3</sup>	7	8	1	4

Région administrative 6 – Montréal  
2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	3	--	14	3
Fonctionnement administratif	26	--	31	33
Personne en relation avec un service de garde	21	1	24	79
Santé et sécurité des enfants	19	--	57	104
Divers <sup>3</sup>	56	25	58	59

Région administrative 7 – Outaouais  
2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	3	--	--	3
Fonctionnement administratif	2	--	2	9
Personne en relation avec un service de garde	3	--	--	9
Santé et sécurité des enfants	--	--	9	28
Divers <sup>3</sup>	5	9	4	10

Région administrative 8 – Abitibi-Témiscamingue  
2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	1	--	--	--
Fonctionnement administratif	--	--	--	--
Personne en relation avec un service de garde	--	--	--	--
Santé et sécurité des enfants	--	--	--	--
Divers <sup>3</sup>	2	3	--	1

Région administrative 9 – Côte-Nord

2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	--	--	--	--
Fonctionnement administratif	--	--	--	--
Personne en relation avec un service de garde	--	--	--	--
Santé et sécurité des enfants	--	--	--	--
Divers <sup>3</sup>	4	--	--	--

Région administrative 10 – Nord-du-Québec

2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	--	--	--	--
Fonctionnement administratif	--	--	--	--
Personne en relation avec un service de garde	--	--	--	--
Santé et sécurité des enfants	--	--	--	--
Divers <sup>3</sup>	2	--	--	--

Région administrative 11 – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	--	--	--	--
Fonctionnement administratif	--	--	--	--
Personne en relation avec un service de garde	1	--	--	--
Santé et sécurité des enfants	1	--	--	--
Divers <sup>3</sup>	4	2	--	--

### Région administrative 12 – Chaudière-Appalaches

2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	--	--	--	--
Fonctionnement administratif	--	--	--	--
Personne en relation avec un service de garde	1	--	2	4
Santé et sécurité des enfants	6	--	4	2
Divers <sup>3</sup>	6	1	--	5

### Région administrative 13 – Laval

2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	1	--	1	--
Fonctionnement administratif	3	--	8	5
Personne en relation avec un service de garde	2	--	7	18
Santé et sécurité des enfants	--	--	10	25
Divers <sup>3</sup>	10	5	9	18

### Région administrative 14 – Lanaudière

2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	2	--	--	2
Fonctionnement administratif	4	--	5	9
Personne en relation avec un service de garde	1	--	4	21
Santé et sécurité des enfants	4	--	13	43
Divers <sup>3</sup>	18	11	8	12

### Région administrative 15 – Laurentides

2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	1	--	3	2
Fonctionnement administratif	1	--	5	7
Personne en relation avec un service de garde	4	--	12	17
Santé et sécurité des enfants	6	--	10	28
Divers <sup>3</sup>	12	6	11	9

### Région administrative 16 – Montérégie

2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	5	--	4	1
Fonctionnement administratif	6	--	19	8
Personne en relation avec un service de garde	9	--	16	33
Santé et sécurité des enfants	7	--	34	46
Divers <sup>3</sup>	32	25	31	30

### Région administrative 17 – Centre-du-Québec

2018-2019 (1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018)

Catégories	CPE	BC et milieu familial	Garderie subventionnée	Garderie non subventionnée
Accessibilité et continuité des services	1	--	1	--
Fonctionnement administratif	1	1	--	--
Personne en relation avec un service de garde	1	--	--	--
Santé et sécurité des enfants	2	--	--	--
Divers <sup>3</sup>	3	5	3	--

<sup>1</sup> Dossier de plainte : chaque contact d'un plaignant avec le Bureau des plaintes et de l'amélioration de la qualité pour énoncer un ou plusieurs sujets d'insatisfaction. Un dossier de plainte peut comporter plusieurs plaintes.

Plainte : chacun des sujets d'insatisfaction énoncés par un plaignant lors de la création de son dossier de plainte (auparavant, une plainte était appelée objet de plainte).

<sup>2</sup> Pour 60 des 1 758 plaintes reçues il n'a pas été possible de déterminer quelle région elles visaient, car le plaignant n'a pas identifié l'établissement.

<sup>3</sup> Divers : les plaintes qui sont, refusées parce qu'elles sont impossibles à traiter ou non recevables, ainsi que les plaintes référées à d'autres organismes sont regroupées sous la catégorie « Divers ».

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-16

Nombre d'infractions et type d'infractions (description détaillée) pour 2018-2019 :

- Par région;
- Par type de services de garde.

### **Exposé et statistiques**

Les deux tableaux plus bas présentent le nombre et le type de manquements (infractions) par région et par type de services de garde régis, soit des CPE et des garderies, pour 2018-2019 (au 28 février 2019).

Le Ministère compile le type de manquements constatés lors de l'inspection des CPE et des garderies.

Pour la compréhension du tableau ci-dessous les manquements commençant par :

- L se rapportent à des articles de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance;
- R se rapportent à des articles du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance;
- C se rapportent à des articles du Règlement sur la contribution réduite.

### **Rappels :**

Les regroupements des manquements par sujet ont été faits afin de faciliter la lecture.

Il n'existe pas de garderie dans les 3 régions suivantes, d'où le fait qu'aucun manquement n'ait été soulevé dans ces régions :

- Côte-Nord (09);
- Nord-du-Québec (10);
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeline (11).

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

Nombre de manquements en 2018-2019 (au 28 février 2019) dans les CPE																		
Manquements liés aux articles de la Loi ou des règlements suivants :		01-Bas St-Laurent	02-Saguenay-Lac St-Jean	03-Capitale Nationale	04-Mauricie	05-Estrie	06-Montréal	07-Outaouais	08-Abitibi-Témiscaminoue	09-Côte-Nord	10-Nord du Québec	11-Gaspésie-Îles de la Madeleine	12-Chaudières-Appalaches	13-Laval	14-Lanaudière	15-Laurentides	16-Montérégie	17-Centre du Québec
L5.2	Pratiques interdites																	
L13	Respect du permis et des classes d'âge															1	1	
L16	Lieu des activités en respect du permis																	
L17	Avis de changement : nom, domicile, administrateur, actionnaire																	
L22	Affichage du permis			1		1	1									1		
L31 L33 L34 L37 L38	Comité consultatif de parents																	
L58	Conservation et tenue des fiches d'inscription et des fiches d'assiduité																	
L78	Collaboration au travail de l'inspecteur																	
L86 L86.1	Contribution excédentaire	1	6	4			7	1		1		2	8	1		7	12	3
R4 R4.1 R4.2 R6	Absence d'empêchement	1	6	14	1		24	1	2	1		3	18	3	1	3	30	6
R17	Cessation d'activités, aviser 90 jours à l'avance																	
R18.1	Appliquer le programme éducatif, la politique d'admission, d'expulsion et de traitement des plaintes																	
R20	Cours de premiers soins : expirés, manquants	1	2	8	2	2	11	1	3	1	1	3	6			2	14	
R21	Ratio éducateur/enfants																	
R23 R23.1 R23.2	Ratio de personnel qualifié						3				1				1			
R24	Remplacement en cas d'urgence																	
R25 R26	Conservation des documents et conservation des documents pour une période de trois ans	1	8	7	1	3	13	2	3		1		9	1		5	17	1
R30	Mécanisme de contrôle du service de garde : absent, brisé. Température et/ou humidité des locaux.																	
R31 R32 R33 R34 R35 R36 R37	Nombre d'enfants par pièce. Fenêtre d'observation. Recouvrement de plancher. Accès cuisine. Trousse de 1 <sup>er</sup> soin, Table à langer, détecteur de monoxyde de carbone, etc.	8	21	34	7	33	56		6	6	2	18	51	10	9	33	77	12

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

R39 R40 R42	Hauteur clôture et aménagement sécuritaire de l'espace. Équipement et aire extérieur de jeu.		1	9		1			6	2	1	1	11	2	3	11	20	1
R38 R38.1	Maintien des locaux, du mobilier et des équipements propres, désinfectés régulièrement, en dehors de la présence des enfants et utilisés de façon sécuritaire	6	33	93	8	14	47	1	3	7		15	99	8	1	21	69	12
R98	Accès au service de garde par les parents																	
R99	Consommation de boisson alcoolique durant les heures de prestation de services																	
R100	Surveillance constante des enfants			2			5					4		1		2	7	0
R101	Liste des numéros de téléphone		6	22	2	9	26	1	0	9		7	10	6	1	11	10	7
R102	Enfant blessé ou malade / assistance médicale					1											1	
R103 R104	Non-conformité : jeux intérieurs, jouets et literie	1	7	19	3	15	11	1	3	2		6	16	2	2	7	25	6
R105	Non-conformité : poussettes, barrières, clôture extérieure, etc.																1	
R110 R111 R112 R113	Affichage du menu hebdomadaire et conservation des aliments	3	10	22	5	24	24	0	8	3	2	9	16	4	5	12	32	6
R116 R117 R118 R119 R120 R121 R121.1 R121.2 R121.3 R121.4 R121.5 R121.6 R121.7 R121.8 R121.9	Médicaments (autorisation pour administration de médicaments, personne désignée, identification des médicaments et leur entreposage, maintien d'un registre, constitution du dossier médical) et étiquetage et entreposage sous clé des produits d'entretien et des produits toxiques	78	172	341	68	183	381	21	49	54	8	91	228	66	37	258	727	150
R122	Fiche d'inscription (informations manquantes, conservation ou non remises au parent)	6	19	36	5	12	22	3	3	6		5	28	3	1	14	36	9
R123	Fiche d'assiduité (informations manquantes, mise à jour, conservation des documents trois ans jusqu'à cessation de la prestation)	6	5		3	1	7			1		1	9	2	3	8	21	1
R106 R107 R108 R109 R114 R115	Autres : pataugeoire, enfant resté dans un lit, animaux, utilisation de téléviseur, sortie extérieure quotidienne, utilisation du téléviseur ou tout autre équipement audiovisuel intégrée au programme éducatif						1					1	1	2			1	1

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

R114.1	Contrôle d'accès à l'installation	1	2	2			5			1			2		2	1	3	3	
C6 C7 C8 C12	Biens, matériel et services en contrepartie de la contribution réduite			3	2	9	4						7	11	2	3	3	15	4
C10 C17 C20 C21 C22 C23	Administration de la contribution réduite	1	9	12	3	2	11			3			2	4	3	3	9	21	5

<b>Nombre de manquements en 2018-2019 (au 28 février 2019) dans les garderies</b>																			
Manquements liés aux articles de la Loi ou des règlements suivants :		01-Bas St-Laurent	02-Saguenay-Lac St-Jean	03-Capitale Nationale	04-Mauricie	05-Estrie	06-Montréal	07-Outaouais	08-Abitibi-	09-Côte-Nord	10-Nord du Québec	11-Gaspésie-Îles de la Madeleine	12-Chaudières-Appalaches	13-Laval	14-Lanaudière	15-Laurentides	16-Montérégie	17-Centre du Québec	
L5.2	Pratiques interdites												1						
L13	Respect du permis et des classes d'âge		1	5			15	5						2	3	6	5		
L16	Lieu des activités en respect du permis						1	2						1					
L17	Avis de changement : nom, domicile, administrateur, actionnaire																		
L22	Affichage du permis		1	5		1	3	1					1	1		6	1		
L31 L33 L34 L37 L38	Comité consultatif de parents	1	6	17		3	73	5					7	22	19	23	38		
L58	Conservation et tenue des fiches d'inscription et des fiches d'assiduité																		
L78	Collaboration au travail de l'inspecteur																		
L86 L86.1	Contribution excédentaire			1			7						1			1	3	1	
R4 R4.1 R4.2 R6	Absence d'empêchement		4	34		3	102	15					12	23	28	21	83	1	
R17	Cessation des activités, aviser 90 jours à l'avance																		
R18.1	Appliquer le programme éducatif, la politique d'admission, d'expulsion et de traitement des plaintes																		
R20	Cours de premiers soins : expirés, manquants		5	20	1	2	40	13	2				8	7	15	16	47		
R21	Ratio éducateur/enfants					1	29	5						3	2	4	8		
R23 R23.1 R23.2	Ratio du personnel de garde qualifié présent auprès des enfants		1	19		2	72	17	1				3	13	13	11	44		
R24	Remplacement en cas d'urgence																		
R25 R26	Conservation des documents et conservation des documents pour une période de trois ans		5	20	1	4	49	14					9	14	11	18	43	1	
R30	Mécanisme de contrôle du service de garde : absent,		1				4										4		

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

<b>Nombre de manquements en 2018-2019 (au 28 février 2019) dans les garderies</b>																				
<b>Manquements liés aux articles de la Loi ou des règlements suivants :</b>		<b>01-Bas St-Laurent</b>	<b>02-Saguenay-Lac St-Jean</b>	<b>03-Capitale Nationale</b>	<b>04-Mauricie</b>	<b>05-Estrie</b>	<b>06-Montréal</b>	<b>07-Outaouais</b>	<b>08-Abitibi-</b>	<b>09-Côte-Nord</b>	<b>10-Nord du Québec</b>	<b>11-Gaspésie-Îles de la Madeleine</b>	<b>12-Chaudières-Appalaches</b>	<b>13-Laval</b>	<b>14-Lanaudière</b>	<b>15-Laurentides</b>	<b>16-Montérégie</b>	<b>17-Centre du Québec</b>		
	brisé. Température et/ou humidité des locaux.																			
<b>R31 R32 R33 R34 R35 R36 R37</b>	Nombre d'enfants par pièce. Fenêtre d'observation, Recouvrement de plancher. Accès cuisine. Trousse de premiers soins, Table à langer, détecteur de monoxyde de carbone, etc.	4	13	54		11	184	15	3				20	52	27	55	91	3		
<b>R39 R40 R42</b>	Hauteur de la clôture et aménagement sécuritaire de l'espace. Équipement et aire extérieur de jeu.	2		4	2	1	8	8					2	6	4	7	13			
<b>R38 R38.1</b>	Maintien des locaux, du mobilier et des équipements propres, désinfectés régulièrement, en dehors de la présence des enfants et utilisée de façon sécuritaire	2	18	76	2	3	112	7					29	37	19	37	119	1		
<b>R98</b>	Accès au service de garde par les parents																			
<b>R99</b>	Consommation de boisson alcoolique durant les heures de prestation de services																			
<b>R100</b>	Surveillance constante des enfants			6		1	15	10					2	10	2	7	14			
<b>R101</b>	Liste des numéros de téléphone	1	4	14		3	98	9	2				5	28	4	31	45	5		
<b>R102</b>	Enfant blessé ou malade / assistance médicale			2			6	1					1	2		1	1			
<b>R103 R104</b>	Non-conformité : jeux intérieurs et jouets et literie		2	13	1	3	39	4	1				7	15	4	8	25	1		
<b>R105</b>	Non-conformité : poussettes, barrières, clôture extérieure, etc.																			
<b>R110 R111 R112 R113</b>	Affichage du menu hebdomadaire et conservation des aliments	1	3	33		7	80	4	4				12	28	13	27	70	1		
<b>R116 R117 R118 R119 R120 R121 R121.1 R121.2 R121.3 R121.4 R121.5 R121.6 R121.7 R121.8 R121.9</b>	Médicaments et administration des médicaments (autorisation pour administration de médicaments, personne désignée, identification des médicaments et leur entreposage, maintien d'un registre, constitution du dossier médical) et étiquetage et entreposage sous clé des produits d'entretien et des produits toxiques	1	75	295	15	66	704	73	21				97	251	172	350	654	22		
<b>R122</b>	Fiche d'inscription (informations manquantes, conservation ou non remises au parent)	2	7	30	1	2	51	6					6	14	13	25	38	2		

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

<b>Nombre de manquements en 2018-2019 (au 28 février 2019) dans les garderies</b>																		
<b>Manquements liés aux articles de la Loi ou des règlements suivants :</b>		<b>01-Bas St-Laurent</b>	<b>02-Saguenay-Lac St-Jean</b>	<b>03-Capitale Nationale</b>	<b>04-Mauricie</b>	<b>05-Estrie</b>	<b>06-Montréal</b>	<b>07-Outaouais</b>	<b>08-Abitibi-</b>	<b>09-Côte-Nord</b>	<b>10-Nord du Québec</b>	<b>11-Gaspésie-Îles de la Madeleine</b>	<b>12-Chaudières-Appalaches</b>	<b>13-Laval</b>	<b>14-Lanaudière</b>	<b>15-Laurentides</b>	<b>16-Montérégie</b>	<b>17-Centre du Québec</b>
<b>R123</b>	Fiche d'assiduité (informations manquantes, mise à jour, conservation des documents trois ans jusqu'à cessation de la prestation)	1	3	14	1	9	56	3					1	13	9	36	39	
<b>R106 R107 R108 R109 R114 R115</b>	Autres : pataugeoire, enfant resté dans un lit, animaux, utilisation de téléviseur, sortie extérieure quotidienne, utilisation du téléviseur ou tout autre équipement audiovisuel intégrée au programme éducatif			3				3					1	3	4	3	1	
<b>R114.1</b>	Contrôle d'accès à l'installation		2	4			7	1					1	1	1	2	4	
<b>C6 C7 C8 C12</b>	Biens, matériel et services en contrepartie de la contribution réduite			1		2	3						1	2	2	1	7	1
<b>C10 C17 C20 C21 C22 C23</b>	Administration de la contribution réduite		1	4		1	10						2	2		5	12	

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-17

Indiquer le nombre d'inspections par année, par type de service de garde et par région.

Indiquer la méthodologie utilisée par le ministère pour déterminer la fréquence des inspections nécessaires en fonction des risques.

### Exposé et statistiques

Pour assurer la qualité des services de garde éducatifs offerts aux enfants, le personnel du ministère de la Famille (Ministère) chargé de l'inspection effectue des inspections planifiées et ponctuelles dans les centres de la petite enfance (CPE) et les garderies, selon la Politique d'inspection des prestataires de services de garde régis et des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (Politique). Il prête une attention particulière à la santé et à la sécurité des enfants ainsi qu'au respect des exigences légales et réglementaires.

Rappelons que les principaux motifs d'inspection sont ceux relatifs à :

- la délivrance d'un permis ou à son renouvellement (inspections complètes);
- le traitement d'une plainte ou une vérification ponctuelle (inspection partielle)

La Politique vise à vulgariser le fonctionnement global du travail de vérification du Ministère relatif à la conformité des titulaires de permis. Elle contient l'information nécessaire pour permettre la compréhension du fonctionnement des inspections que mène le Ministère. Normalement disponible sur le site Web du Ministère, elle est actuellement en cours de révision pour tenir compte des modifications législatives et réglementaires de 2017 (PL 143).

Les données du tableau ci-après font référence aux inspections réalisées dans les CPE et les garderies, par région, au cours de 2018-2019, au 28 février 2019.

**Tableau – Nombre d'inspections effectuées, par type de services de garde, par région, pour 2018-2019, au 28 février 2019**

	CPE	Garderies non subventionnées	Garderies subventionnées
01 – Bas-Saint-Laurent	32	7	39
02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	61	21	12
03 – Capitale-Nationale	133	140	54
04 – Mauricie	32	8	2
05 – Estrie	91	20	9
06 – Montréal	260	538	253
07 – Outaouais	22	131	23
08 – Abitibi-Témiscamingue	15	5	0
09 – Côte-Nord	14	n.a.	n.a.
10 – Nord-du-Québec	7	n.a.	7
11 – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	43	n.a.	n.a.
12 – Chaudière-Appalaches	134	38	43
13 – Laval	34	112	55
14 – Lanaudière	34	109	53
15 – Laurentides	104	156	75
16 – Montérégie	303	289	224
17 – Centre-du-Québec	54	1	10



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-18**

Indiquer le nombre d'inspecteurs au Ministère pour les cinq dernières années.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

**Inspecteurs et inspecteurs enquêteurs, au 28 février 2019**

<b>Service offert</b>	<b>Total d'inspecteurs</b>
Inspection	31
Inspection et enquête	9



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

N° de fiche : RPPQ-19

Indiquer le nombre de places récupérées par type de service de garde et par région pour les cinq dernières années, incluant la ventilation détaillée de leur réaffectation.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

**État des places récupérées  
en 2018-2019 (au 31 décembre 2018)**

Région	Places récupérées	
	CPE	Garderies subventionnées
Bas-Saint-Laurent	55	8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	-	-
Capitale-Nationale	81	90
Mauricie	39	-
Estrie	-	-
Montréal	1	61
Outaouais	160	-
Abitibi-Témiscamingue	-	-
Côte-Nord	91	-
Nord-du-Québec	16	-
Gaspésie - Île-de-la-Madeleine	31	-
Chaudière-Appalaches	109	34
Laval	80	-
Lanaudière	159	-
Laurentides	157	-
Montérégie	143	-
Centre-du-Québec	16	-

**Réaffectation 2018-2019  
(au 31 décembre 2018)**

Réaffectation 2018-2019	CPE	Garderies subventionnées
Appel de projets ciblé 2018	1 207	484



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-20

Concernant les places récupérées et réaffectées : faire état du processus en place permettant la récupération et la réaffectation, liste des gens siégeant sur le comité s'il y a lieu.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La Politique de récupération et la Politique de réaffectation des places subventionnées en services de garde éducatifs à l'enfance définissent respectivement les notions de récupération et de réaffectation de places subventionnées et déterminent les critères et les situations où elles s'appliquent. Elles établissent les principes directeurs et précisent les rôles et les responsabilités des différents acteurs en ce qui concerne leur mise en œuvre. Les politiques sont disponibles dans le site Web du Ministère.

Comme le stipule la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (LSGEE), les comités consultatifs sur l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance conseillent le ministre de la Famille (Ministre) lorsque ce dernier réaffecte des places.

La LSGEE (article 103.6) prévoit que chaque comité est composé de neuf membres répartis de la façon suivante :

- Une personne désignée par les municipalités régionales de comté;
- Une personne désignée par les centres intégrés de santé et de services sociaux;
- Une personne désignée par les commissions scolaires;
- Une personne désignée par l'organisme le plus représentatif des centres de la petite enfance;
- Une personne désignée par l'organisme le plus représentatif des garderies subventionnées;
- Une personne désignée par l'organisme le plus représentatif des garderies non subventionnées;
- Une personne désignée par l'organisme le plus représentatif des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial;
- Une personne désignée par un organisme de développement économique régional;
- Une personne désignée par un organisme communautaire famille désigné par le ministre.

Le ministre peut aussi demander à d'autres organismes de désigner des membres, entre autres dans le cas où une personne visée mentionnée ci-haut ne peut être désignée.

À l'exception de la personne désignée par l'organisme le plus représentatif des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, toutes les personnes désignées doivent travailler ou résider dans le territoire du comité consultatif concerné.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

N° de fiche : RPPQ-21

Indiquer le nombre de places réaffectées, par type de service de garde et par région, pour les cinq dernières années.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

**État de la réaffectation des places  
en 2018-2019**

<b>Réaffectation 2018-2019</b>	<b>CPE</b>	<b>Garderies subventionnées</b>
Appel de projets ciblé 2018	1 207	484



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-22**

Indiquer le nom des garderies ou des projets déjà subventionnés qui ont changé d'administrateur ou de propriétaire et qui ont présenté une nouvelle demande de permis.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Voir le registre des ventes d'actions et ventes d'actifs à l'hyperlien suivant :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/gestion-sg/Pages/registre-ventes-actions-ventes-actifs.aspx>



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-23

Indiquer le nombre de CPE, de bureaux coordonnateurs et de garderies ayant enregistré un déficit d'opération, incluant le déficit moyen par entité, en 2017-2018 et en 2018-2019, à l'échelle nationale et par région.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les données pour 2018-2019 ne seront disponibles qu'en décembre 2019.

Les données les plus récentes disponibles sont celles de 2017-2018.

Le nombre de CPE en déficit d'exploitation et le montant du déficit moyen selon la région pour les années 2017-2018 sont présentés dans le tableau suivant :

Nombre de CPE en déficit d'opération et déficit moyen en 2017-2018			
Région administrative		2017-2018	
		Nombre	Déficit moyen
01	Bas-Saint-Laurent	5	22 811 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	13	27 471 \$
03	Capitale-Nationale	7	16 556 \$
04	Mauricie	5	26 205 \$
05	Estrie	5	136 421 \$
06	Montréal	48	34 144 \$
07	Outaouais	6	16 196 \$
08	Abitibi-Témiscamingue	8	47 285 \$
09	Côte-Nord	4	*
10	Nord-du-Québec	2	*
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	5	31 003 \$
12	Chaudière-Appalaches	4	*
13	Laval	4	*
14	Lanaudière	3	*
15	Laurentides	1	*
16	Montérégie	12	36 060 \$
17	Centre-du-Québec	1	*
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>133</b>	<b>37 508 \$<sup>1</sup></b>

Sources : Données de mars 2019, 944 rapports financiers annuels des CPE traités.

<sup>1</sup> Cette donnée tient compte du poids relatif de chacune des régions.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Le nombre de BC en déficit d'opération et le montant du déficit moyen selon la région pour les années 2017-2018 sont présentés dans le tableau suivant :

Nombre de BC en déficit d'opération et déficit moyen en 2017-2018			
Région administrative		2017-2018	
		Nombre	Déficit moyen
01	Bas-Saint-Laurent	1	*
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	2	*
03	Capitale-Nationale	0	-
04	Mauricie	1	*
05	Estrie	2	-
06	Montréal	2	-
07	Outaouais	2	*
08	Abitibi-Témiscamingue	2	*
09	Côte-Nord	1	-
10	Nord-du-Québec	1	-
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	2	*
12	Chaudière-Appalaches	1	*
13	Laval	0	-
14	Lanaudière	2	*
15	Laurentides	1	*
16	Montérégie	5	*
17	Centre-du-Québec	1	*
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>27</b>	<b>37 597 \$<sup>2</sup></b>

Sources : Données de mars 2019, 162 rapports financiers annuels des BC traités.

Le nombre de garderies en déficit d'opération et le montant du déficit moyen selon la région pour les années 2017-2018 sont présentés dans le tableau suivant :

Nombre de garderies en déficit d'opération et déficit moyen en 2017-2018			
Région administrative		2017-2018	
		Nombre	Déficit moyen
01	Bas-Saint-Laurent	0	-
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	3	*
03	Capitale-Nationale	4	*
04	Mauricie	0	-
05	Estrie	0	-
06	Montréal	34	41 806 \$
07	Outaouais	3	*
08	Abitibi-Témiscamingue	0	-
09	Côte-Nord	0	-
10	Nord-du-Québec	0	-
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	0	-
12	Chaudière-Appalaches	0	-
13	Laval	6	90 733 \$
14	Lanaudière	3	*
15	Laurentides	0	-
16	Montérégie	20	62 575 \$
17	Centre-du-Québec	1	*
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>74</b>	<b>50 876 \$<sup>2</sup></b>

Sources : Données de mars 2019, 715 rapports financiers annuels des garderies traités

\* Le déficit d'opération moyen ne peut être divulgué en raison du faible nombre de services de garde de la région. De plus, cette information appartient à un tiers et elle est transmise au ministère de la Famille à titre confidentiel (Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels).

<sup>2</sup> Cette donnée tient compte du poids relatif de chacune des régions.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-24

Indiquer le nombre de CPE, de bureaux coordonnateurs et de garderies ayant enregistré un surplus d'opération, incluant le surplus moyen par entité, en 2016-2017, en 2017-2018 et en 2018-2019, à l'échelle nationale et par région.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les données pour 2018-2019 ne seront disponibles qu'en décembre 2019.

Les données les plus récentes disponibles sont celles de 2017-2018.

Le nombre de CPE en surplus d'opération et le montant du surplus moyen selon la région pour 2017-2018 sont présentés dans le tableau suivant.

Nombre de CPE en surplus d'opération et surplus moyen en 2017-2018			
Région administrative		2017-2018	
		Nombre	Surplus moyen
01	Bas-Saint-Laurent	17	75 061 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	22	54 052 \$
03	Capitale Nationale	84	59 925 \$
04	Mauricie	25	108 093 \$
05	Estrie	41	75 519 \$
06	Montréal	221	66 087 \$
07	Outaouais	45	71 635 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	14	66 723 \$
09	Côte-Nord	15	75 875 \$
10	Nord-du-Québec	5	37 590 \$
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	8	70 813 \$
12	Chaudière-Appalaches	40	63 461 \$
13	Laval	34	62 648 \$
14	Lanaudière	36	83 206 \$
15	Laurentides	53	77 743 \$
16	Montérégie	128	79 423 \$
17	Centre-du-Québec	23	64 241 \$
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>811</b>	<b>70 753 \$<sup>1</sup></b>

Sources : Données de mars 2019, 944 rapports financiers annuels des CPE traités.

<sup>1</sup> Cette donnée tient compte du poids relatifs de chacune des régions.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Le nombre de BC en surplus d'opération et le montant du surplus moyen selon la région pour 2017-2018 sont présentés dans le tableau suivant.

Nombre de BC en surplus d'opération et surplus moyen en 2017-2018			
Région administrative		2017-2018	
		Nombre	Surplus moyen
01	Bas-Saint-Laurent	7	22 535 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	4	*
03	Capitale Nationale	15	48 538 \$
04	Mauricie	6	48 096 \$
05	Estrie	7	38 138 \$
06	Montréal	18	52 480 \$
07	Outaouais	7	42 496 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	4	*
09	Côte-Nord	5	29 583 \$
10	Nord-du-Québec	2	*
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	4	*
12	Chaudière-Appalaches	11	35 355 \$
13	Laval	6	50 430 \$
14	Lanaudière	7	40 511 \$
15	Laurentides	9	60 343 \$
16	Montérégie	20	59 305 \$
17	Centre-du-Québec	3	*
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>135</b>	<b>45 163 \$<sup>2</sup></b>

Sources : Données de mars 2019, 162 rapports financiers annuels des BC traités.

<sup>2</sup> Cette donnée tient compte du poids relatifs de chacune des régions.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Le nombre de garderies en surplus d'opération et le montant du surplus moyen selon la région pour 2017-2018 sont présentés dans le tableau suivant.

Nombre de garderies en surplus d'opération et surplus moyen en 2017-2018			
Région administrative		2017-2018	
		Nombre	Surplus moyen
01	Bas-Saint-Laurent	1	*
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	6	100 618 \$
03	Capitale Nationale	53	80 828 \$
04	Mauricie	5	133 540 \$
05	Estrie	5	85 825 \$
06	Montréal	263	107 714 \$
07	Outaouais	22	83 275 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	1	*
09	Côte-Nord	0	-
10	Nord-du-Québec	0	-
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	1	*
12	Chaudière-Appalaches	18	74 776 \$
13	Laval	49	81 787 \$
14	Lanaudière	43	67 338 \$
15	Laurentides	43	88 957 \$
16	Montérégie	119	104 169 \$
17	Centre-du-Québec	12	53 546 \$
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>641</b>	<b>95 725 \$<sup>3</sup></b>

Sources : Données de mars 2019, 715 rapports financiers annuels des garderies traités.

\* Le surplus d'opération moyen ne peut être divulgué en raison du faible nombre de services de garde de la région. De plus, cette information appartient à un tiers et elle est transmise au ministère de la Famille à titre confidentiel (Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels).

<sup>3</sup> Cette donnée tient compte du poids relatifs de chacune des régions.



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-25

Indiquer les actifs nets affectés et non affectés (CPE et bureaux coordonnateurs) et les BNR (garderie) moyens en 2016-2017, en 2017-2018 et en 2018-2019, à l'échelle nationale et par région.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les données pour 2018-2019 ne seront disponibles qu'en décembre 2019.

Les données les plus récentes disponibles sont pour 2017-2018.

Le tableau suivant présente les actifs nets affectés et non affectés moyens des CPE en 2017-2018 par région.

#### Les actifs nets affectés et non affectés moyens des CPE par région

	Région administrative	2017-2018
01	Bas-Saint-Laurent	149 843 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	166 107 \$
03	Capitale-Nationale	240 831 \$
04	Mauricie	288 924 \$
05	Estrie	160 573 \$
06	Montréal	180 105 \$
07	Outaouais	206 282 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	106 359 \$
09	Côte-Nord	61 734 \$
10	Nord-du-Québec	29 978 \$
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	36 766 \$
12	Chaudière-Appalaches	189 762 \$
13	Laval	196 071 \$
14	Lanaudière	205 844 \$
15	Laurentides	231 095 \$
16	Montérégie	277 562 \$
17	Centre-du-Québec	292 680 \$
	<b>Ensemble du Québec</b>	<b>203 856 \$<sup>1</sup></b>

Sources :

2017-2018 : Données de mars 2019, 944 rapports financiers annuels des CPE traités.

<sup>1</sup> Cette donnée tient compte du poids relatifs de chacune des régions.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Le tableau suivant présente les actifs nets affectés et non affectés moyens des BC en 2017-2018 par région.

### Les actifs nets affectés et non affectés moyens des BC par région

Région administrative		2017-2018
01	Bas-Saint-Laurent	112 548 \$
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	126 818 \$
03	Capitale-Nationale	177 391 \$
04	Mauricie	109 960 \$
05	Estrie	126 442 \$
06	Montréal	276 059 \$
07	Outaouais	155 652 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	86 554 \$
09	Côte-Nord	62 436 \$
10	Nord-du-Québec	*
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	(7 630) \$
12	Chaudière-Appalaches	136 617 \$
13	Laval	207 557 \$
14	Lanaudière	128 601 \$
15	Laurentides	205 969 \$
16	Montérégie	265 728 \$
17	Centre-du-Québec	154 809 \$
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>172 666 \$<sup>2</sup></b>

Sources :

2017-2018 : Données de mars 2019, 162 rapports financiers annuels des BC traités.

<sup>2</sup> Cette donnée tient compte du poids relatifs de chacune des régions.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Le tableau suivant présente les bénéfices nets non répartis moyens des garderies en 2017-2018 par région.

### Les bénéfices nets non répartis moyens des garderies par région

Région administrative		2017-2018
01	Bas-Saint-Laurent	*
02	Saguenay - Lac-Saint-Jean	70 066 \$
03	Capitale-Nationale	157 318 \$
04	Mauricie	64 645 \$
05	Estrie	*
06	Montréal	266 692 \$
07	Outaouais	133 963 \$
08	Abitibi - Témiscamingue	*
09	Côte-Nord	- \$
10	Nord-du-Québec	- \$
11	Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine	*
12	Chaudière-Appalaches	243 577 \$
13	Laval	277 756 \$
14	Lanaudière	185 623 \$
15	Laurentides	287 553 \$
16	Montérégie	274 530 \$
17	Centre-du-Québec	147 027 \$
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>244 343 \$<sup>2</sup></b>

Sources :

2017-2018 : Données de mars 2019, 701 rapports financiers annuels des garderies traités.

\* L'information sur les actifs nets moyens et les BNR moyens ne peut être divulguée en raison du faible nombre de services de garde de la région. Cette information appartient à un tiers et elle est transmise au ministère de la Famille à titre confidentiel (Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels).



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-26**

Dresser un état de situation concernant les projets en immobilisations et le maintien des actifs prévu pour 2018-2019 et 2019-2020, ainsi que la liste de toutes les sommes qui y seront allouées.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Nombre de projets financés et niveau des prêts

Au 31 janvier 2019<sup>1</sup>, 715 projets totalisant un investissement de 594,7 M\$ étaient réalisés.

---

<sup>1</sup> Les données les plus récentes sont en date du 31 janvier 2019.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

N° de fiche : RPPQ - 27

Pour les CPE, indiquer :

- a. Le coût de développement des places en 2019-2020;
- b. Le coût d'annualisation des places développées en 2018-2019;
- c. L'indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale).

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

- a. Le coût des places créées en CPE en 2018-2019 est estimé à 7,1 M\$.
- b. Le coût d'annualisation des places créées en CPE en 2018-2019 est estimé à 11,2 M\$.
- c. Les crédits 2018-2019 n'incluent pas d'augmentation générale pour la progression dans les échelles salariales (avancements d'échelon). Par contre, le mécanisme du facteur d'ajustement des services directs permet de tenir compte des disparités entre les CPE en ce qui a trait à l'ancienneté de leur personnel.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-28**

Pour les bureaux coordonnateurs, indiquer :

- a. Le coût de développement des places en 2019-2020;
- b. Le coût d'annualisation des places développées en 2018-2019;
- c. L'indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale);
- d. Indexation liée à l'augmentation de rémunération des RSG.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

- a. 0\$ : aucune place créée.
- b. 0\$ : aucune place annualisée.
- c. 0\$ : aucune indexation.
- d. Les ententes collectives des RSG signées en 2015 viennent à échéance le 31 mars 2019. Tant que de nouvelles ententes ne seront pas conclues, les barèmes des subventions en vigueur dans les règles budgétaires 2018-2019 seront reconduits.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-29**

Pour les garderies, indiquer :

- a. Le coût de développement des places en 2019-2020;
- b. Le coût d'annualisation des places développées en 2018-2019;
- c. L'indexation liée à l'augmentation des échelons (progression salariale).

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

- a. Coût de création des places en garderies subventionnées en 2018-2019 : 1,7 M\$
- b. Le coût d'annualisation des places créées dans les garderies subventionnées en 2018-2019 est estimé à 2,7 M\$.
- c. Les crédits 2018-2019 n'incluent pas d'augmentation générale pour la progression dans les échelles salariales (avancements d'échelon). Par contre, le mécanisme du facteur d'ajustement des services directs permet de tenir compte des disparités entre les garderies en ce qui a trait à l'ancienneté de leur personnel.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

N° de fiche : RPPQ-30

Indiquer la ventilation, par région, des demandes de permis pour des garderies à but lucratif ainsi que le nombre de permis émis pour ces mêmes services de garde.

**Exposé et statistiques :**

**Nombre de demandes de permis reçues et de permis délivrés à des garderies à du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 28 février 2019, par région**

Région	Demandes reçues	Permis délivrés
Bas-Saint-Laurent	0	0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	9	0
Capitale-Nationale	41	10
Mauricie	8	1
Estrie	7	1
Montréal	112	21
Outaouais	19	0
Abitibi-Témiscamingue	0	0
Côte-Nord	0	0
Nord-du-Québec	1	0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	1	0
Chaudière-Appalaches	14	3
Laval	7	4
Lanaudière	6	2
Laurentides	12	7
Montérégie	42	10
Centre-du-Québec	3	0



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ - 31**

Indiquer le processus et les critères d'attribution des places dans les garderies non subventionnées.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Depuis le 31 décembre 2017, un demandeur de permis de garderie doit dorénavant démontrer, à la satisfaction du ministre, la faisabilité, la pertinence et la qualité de son projet.

Il doit aussi se conformer à l'ensemble des exigences des articles 2, 10, 11 et 13 du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

Le formulaire et les renseignements relatifs à une telle demande sont disponibles dans le site Web du ministère de la Famille à la page suivante :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/ouverture-sg/Pages/index.aspx>



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

N° de fiche : RPPQ - 32

État des besoins et des priorités concernant la garde non subventionnée.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Publication en lien avec les besoins concernant la garde non subventionnée :

Enquête sur l'utilisation, les besoins et les préférences des familles en matière de services de garde, 2009, de l'Institut de la statistique du Québec.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/education/milieu-garde/utilisation-services-garde.html>



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

N° de fiche : RPPQ - 33

Indiquer les critères d'admissibilité et d'évaluation relatifs aux demandeurs de places ou de permis pour la garde non subventionnée.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Depuis le 31 décembre 2017, un demandeur de permis de garderie non subventionnée doit démontrer, à la satisfaction du ministre, la faisabilité, la pertinence et la qualité de son projet (article 11(11.2) de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance).

Pour ce faire, le demandeur doit remplir le formulaire *Étape 1 – Demande en vue d'une analyse par le comité consultatif sur l'offre de services de garde éducatifs à l'enfance (comité consultatif)*. Ce formulaire ainsi que des renseignements pertinents pour le compléter (Guide) sont disponibles dans le site Web du ministère de la Famille, à l'adresse suivante :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/ouverture-sg/Pages/index.aspx>.

Seules les demandes recevables sont transmises aux comités consultatifs concernés pour analyse pour appréciation de la faisabilité, de la pertinence et de la qualité.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-34**

Copie de la grille d'analyse menant à l'obtention d'un permis ou de places dans les garderies privées.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-35**

Indiquer les mesures de contrôle mises en place par le ministère afin d'assurer que les sommes allouées par le biais des crédits d'impôt correspondent à des places réellement utilisées ou indiquer les autres mesures mises en place par le Ministère pour assurer une saine gestion des fonds publics.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

L'administration du crédit d'impôt remboursable pour les frais de garde d'enfants (CFGE) relève des responsabilités de Revenu Québec (RQ), comme l'ensemble des mesures fiscales.



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ - 36

Détail de la reddition de comptes exigée aux garderies non subventionnées

### **Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

#### **Rapports d'activités**

Comme le prescrit la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance (LSGEE) (article 63), « le titulaire d'un permis [de centre de la petite enfance (CPE) ou de garderie, tant subventionnée que non subventionnée] (...) transmet au ministre [de la Famille], au plus tard le 30 juin de chaque année, un rapport de ses activités. »

#### **Renouvellement de permis**

La LSGEE et le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance précisent les exigences qui doivent être respectées pour qu'un permis de CPE ou de garderie – tant subventionnée que non subventionnée — soit renouvelé par le Ministère. La période de validité d'un permis est au maximum de cinq ans, mais le Ministère peut renouveler un permis pour une période plus courte si un suivi spécifique est requis. La LSGEE précise aussi les situations pouvant conduire à un refus de renouveler un permis.

Le formulaire de demande de renouvellement rempli, des pièces justificatives et les documents valides demandés ainsi que le paiement des droits exigibles doivent être transmis au Ministère dans le respect du délai prescrit.

Par ailleurs, le titulaire de permis doit obligatoirement valider et mettre à jour le portrait de ses administrateurs et ses actionnaires.

#### **Système Clientèle des services de garde (CSG)**

Depuis la sanction de la Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance (projet de loi 143), tous les titulaires de permis de garderie non subventionnée doivent fournir les renseignements demandés par le Ministère par l'intermédiaire du système CSG.

Ces renseignements serviront notamment à des fins d'identification de la clientèle, d'appréciation de la fréquentation prévue et de l'assiduité des enfants reçus, d'administration de l'offre et de la demande de services de garde.

La date limite de transmission des renseignements a été reportée au 15 avril 2019 afin d'accompagner les garderies non subventionnées dans cette obligation.



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-37

Indiquer le nombre de places et budget accordé, par type de service (CPE, installations, milieu familial, garderies à but lucratif, sans but lucratif), pour chacune des régions, au total au 31 mars 2019 et pour l'année 2018-2019 seulement.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

#### Nombre de places

Région administrative	Au 31 décembre 2018			
	CPE	Milieu familial	Garderies subv.	Garderies non subv.
1	1 946	2 893	8	203
2	2 941	3 837	504	1 153
3	8 440	7 643	3 166	6 428
4	2 985	3 204	380	555
5	4 228	4 355	360	907
6	24 260	13 413	19 563	28 307
7	4 947	5 368	1 563	2 598
8	2 125	2 332	80	250
9	1 489	1 384	0	0
10	2 497	304	0	0
11	994	1 343	23	0
12	5 148	6 069	1 011	2 172
13	3 572	4 808	3 749	6 005
14	4 815	5 909	3 071	3 133
15	6 055	7 322	3 198	4 609
16	16 673	18 312	9 729	12 956
17	2 766	3 108	703	520

01 Bas-Saint-Laurent  
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean  
03 Capitale-Nationale  
04 Mauricie  
05 Estrie  
06 Montréal  
07 Outaouais  
08 Abitibi-Témiscamingue  
09 Côte-Nord

10 Nord-du-Québec  
11 Gaspésie-Îles-de-la Madeleine  
12 Chaudière-Appalaches  
13 Laval  
14 Lanaudière  
15 Laurentides  
16 Montérégie  
17 Centre-du-Québec

Les crédits du Programme 3 – Services de garde (excluant l'Entente avec le gouvernement de la nation crie) est de 2 342,9 M\$.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-38**

Répartition, par région et par type de service de garde, des projets enregistrés en attente (spécifier le nombre de places par projet).

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Aucun projet en attente.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

N° de fiche : RPPQ - 39

Ventilation annuelle de la somme de 456,5 M\$ annoncée dans le PQI 2018-2028 pour les centres de la petite enfance, et fournir les détails de la mesure.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

<b>PLAN QUÉBÉCOIS D'INFRASTRUCTURES 2018-2028 En millions de dollars</b>	
2018-2019	54,7
2019-2020	56,9
2020-2021	47,6
2021-2022	42,5
2022-2023	42,5
2023-2024	42,5
2024-2025	42,5
2025-2026	42,5
2026-2027	42,5
2027-2028	42,5
<b>PQI 2018-2028</b>	<b>456,5*</b>

\* En raison des arrondis, la somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

**Source :** Direction générale de l'administration et des technologies



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-40**

Dans le PQI 2017-2027, 80,2 M\$ étaient prévus en 2017-2018 et 61,9 M\$ en 2018-2019 pour le réseau des centres de la petite enfance. Fournir le détail des sommes dépensées en 2017-2018 et en 2018-2019 en immobilisations dans les centres de la petite enfance. Fournir également les mêmes sommes pour 2014-2015.

Le plan québécois des infrastructures (PQI) présente les **investissements prévus** du Gouvernement du Québec dans les infrastructures des centres de la petite enfance et **non pas les dépenses réellement réalisées**.

Les sommes prévues sont de 30,3 M\$ en 2018-2019.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-41**

Fournir la liste des nouvelles dépenses en 2019-2020 et la liste des dépenses abolies en conséquence (application du cran d'arrêt).

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Il n'y a aucune situation où le principe du cran d'arrêt a dû être appliqué en 2018-2019.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ – 42**

Ventilation de la compression appliquée aux CPE pour 2018-2019. Prévision pour 2019-2020.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Il n'y a eu aucune rationalisation appliquée aux CPE en 2018-2019.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-43**

Copie de l'entente et ventilation des compressions s'appliquant aux garderies privées subventionnées pour 2018-2019 et prévision pour 2019-2020.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Il n'y a eu aucune rationalisation appliquée aux garderies subventionnées en 2018-2019.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ - 44**

Détails sur l'administration, la ventilation, les sommes déposées et l'utilisation du fonds pour la contribution parentale additionnelle. Préciser de quelle façon les sommes portées au fonds sont réinvesties dans les services de garde en 2017-2018 et en 2018-2019, ainsi que les montants.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Conformément à l'article 103.1 de la *Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, les sommes portées au Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance (Fonds) sont exclusivement affectées au financement des services de garde subventionnés.

Les sommes portées au Fonds se composent des crédits alloués pour le financement des services de garde (crédits d'affectation à un fonds spécial) et des contributions additionnelles perçues par le ministre du Revenu. Elles représentent le montant total dont le ministère de la Famille dispose pour verser aux services de garde subventionnés.

Les contributions additionnelles portées au Fonds des services de garde éducatifs s'élèvent à :

- 2018-2019 : 158,8 M\$<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Selon les sommes reçues au 28 février 2019.



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-45

Indiquer de quelle façon le Ministère s'assure du respect des exigences légales et réglementaires relatives à la qualité, notamment le ratio de personnel qualifié et la mise en œuvre du programme éducatif pour la garde non subventionnée.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le ministère de la Famille (Ministère) a créé plusieurs outils et procédures afin de s'assurer du respect des exigences légales et réglementaires par les services de garde.

- Le Ministère diffuse dans son site Web une abondante documentation visant à soutenir la qualité des services de garde tels : Fiches d'auto-inspection, échelles d'observation de la qualité des services de garde, Bulletin d'information *Info-Qualité*, Bulletin d'information *Info Inspection*, etc.
- Le Ministère a mis à jour et diffusé en 2015 la *Politique d'inspection des prestataires de services de garde régis et des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial* et la *Politique d'inspection des services de garde illégaux* qui a été mis à jour en 2019.
- Le Ministère s'est doté d'une politique et d'une procédure de traitement des plaintes lui permettant de traiter les plaintes avec célérité et en toute objectivité.
- Le processus relatif à la délivrance et au renouvellement d'un permis de CPE et de garderies est rigoureux et il permet au Ministère de s'assurer que les services de garde respectent les dispositions légales et réglementaires. Plusieurs éléments sont demandés puis analysés par le Ministère.
- Les inspections et les enquêtes menées par le personnel du Ministère permettent de s'assurer du respect des dispositions de la Loi et de ses règlements, dans un souci de prévention et d'amélioration continue de la qualité. Afin d'y parvenir, le Ministère procède à des inspections :
  - dans les six mois suivant l'émission du premier permis du CPE ou de la garderie et, par la suite, à l'occasion du renouvellement du permis (inspection complète);
  - dans le suivi d'une inspection (inspection partielle à la suite d'une inspection complète visant la vérification d'un certain nombre d'éléments importants et s'effectuant de façon ponctuelle);
  - lorsqu'une vérification de la conformité à des éléments de la Loi et de ses règlements est nécessaire (par exemple, inspection d'un service de garde potentiellement illégal);
  - dans le cadre du traitement d'une plainte formulée au Ministère et qui, selon sa gravité, peut exiger une intervention rapide auprès du CPE ou de la garderie.
- Le Ministère intervient auprès des prestataires de services de garde qui ne se conforment pas aux dispositions législatives et réglementaires, notamment par l'envoi d'avis de non-conformité. Lorsque le prestataire ne se conforme pas dans les délais requis, des pénalités administratives peuvent lui être imposées.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

- Les modifications qu'implique la sanction, le 8 décembre 2017, du projet de loi 143 visent notamment à améliorer la qualité éducative des services de garde :
  - En permettant au gouvernement d'assurer une qualité de services équivalente dans l'ensemble du territoire, notamment en prescrivant par règlement des éléments et services que le programme éducatif doit contenir (ce pouvoir doit être exercé au plus tard 8 juin 2019).
  - En rendant obligatoire la participation des prestataires de services de garde à un processus d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ - 46**

Indiquez la répartition, par région, des projets enregistrés en attente (spécifier le nombre de places, par projet), par type de services de garde, en 2018-2019.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Aucun projet en attente.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-47**

Concernant l'attribution des 30 000 places, indiquer le détail du suivi des projets (exemple, en comité, au Ministère), et la liste des gens en charge du suivi.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le suivi de la création de places se fait principalement à l'aide de l'information transmise par les demandeurs au Ministère. Il est à noter que le suivi est effectué à partir d'une liste globale qui regroupe les projets issus de tous les appels de projets.

Après signature d'une lettre d'engagement par les demandeurs, ceux-ci doivent transmettre un rapport bimestriel, dans lequel ils doivent faire état de l'avancement de leurs projets. Si des retards surviennent à l'une ou l'autre des étapes de réalisation, ils doivent en faire état. Le Ministère analyse ces rapports et accepte ou non la nouvelle date de réalisation.

Tout au long du processus qui mène à l'obtention du permis, les demandeurs sont soutenus par les conseillers aux services à la famille du Ministère.

Voir en annexe la liste des personnes responsables du suivi.



LISTE DES PERSONNES RESPONSABLES DU SUIVI DES PROJETS EN RÉALISATION

Line Fortin, sous-ministre adjointe

Direction générale des opérations régionales (DGOR)

Sandra Pageau, directrice

Direction du partenariat, de la planification et de la coordination des opérations (DPSCO)

Pierre Gaucher, directeur régional

Direction régionale de Montréal (DRM)

Christine Beaudin, directrice régionale

Direction de l'Ouest et du Nord du Québec (DRONQ)

Sabin Tremblay, directeur régional par intérim

Direction de la Capitale Nationale et de l'Est du Québec (DRCNEQ)

Vincent Gagnon, directeur régional par intérim

Direction de Centre et du Sud du Québec (DRCSQ)



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-48**

Pour l'année 2018-2019, indiquer les prévisions quant au nombre de places à développer à la suite de l'appel de projet de 15 000 places en novembre 2012 :

- a) par mois;
- b) par région;
- c) par type de service de garde.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Des projets issus d'appels de projets antérieurs (2011, 2013, 2018) sont toujours en réalisation. À cet effet, un plan d'accélération de l'accessibilité des places en services de garde éducatifs à l'enfance a été annoncé le 20 février 2019.

Mentionnons, notamment, qu'un appel de projets ciblé 2019 visant la création de 2 500 places subventionnées qui seront destinées en priorité aux besoins des parents-étudiants, à des poupons et pour créer de nouveaux groupes dans des installations existantes a été lancé en mars 2019 (date limite de dépôt d'une demande : 20 juin 2019).



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-49

Indiquez, pour l'appel de projets lancé en octobre 2011 :

- a) La liste des projets retenus par région et par type de service de garde;
- b) Le nombre de places pour chacun de ces projets;
- c) Le nombre de places à être développées;
- d) Le nombre de places développées au 28 février 2019;
- e) Les prévisions pour 2019-2020.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Pour l'appel de projets 2011, au 31 décembre 2018 :

RG	Projets réalisés		Projets en réalisation	
	Nombre de projets	Places	Nombre de projets	Places
01	8	302	1	13
02	9	120	-	-
03	31	1 224	-	-
04	12	337	-	-
05	14	468	3	93
06	30	1 399	6	412
07	13	491	1	61
08	5	249	1	42
09	2	38	-	-
10	2	24	1	65
11	4	130	-	-
12	22	804	-	-
13	5	223	3	230
14	32	1 606	3	160
15	25	1 288	2	160
16	59	2 842	12	721
17	10	299	-	-

01 Bas-Saint-Laurent  
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean  
03 Capitale-Nationale  
04 Mauricie  
05 Estrie  
06 Montréal  
07 Outaouais  
08 Abitibi-Témiscamingue  
09 Côte-Nord

10 Nord-du-Québec  
11 Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine  
12 Chaudière-Appalaches  
13 Laval  
14 Lanaudière  
15 Laurentides  
16 Montérégie  
17 Centre-du-Québec



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-50**

Indiquez, pour l'appel de projets lancé en 2013 :

- a) La liste des projets retenus par région par type de service de garde;
- b) Le nombre de places pour chacun de ces projets;
- c) Le nombre de places à être développées;
- d) Le nombre de places développées au 28 février 2019
- e) Les prévisions pour 2019-2020.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Pour l'appel de projets 2013, au 31 décembre 2018 :

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

RG	Projets réalisés		Projets en réalisation	
	Nombre de projets	Places	Nombre de projets	Places
01	-	-	10	304
02	6	78	5	135
03	10	424	14	668
04	2	68	8	325
05	2	34	12	491
06	21	560	28	1 544
07	16	326	5	175
08	3	34	3	156
09	4	127	1	52
10	1	8	1	5
11	0 <sup>1</sup>	10	3	97
12	7	299	7	307
13	3	49	9	441
14	6	190	20	1 159
15	7	205	12	699
16	23	664	37	1 841
17	6	115	6	210

01 Bas-Saint-Laurent  
02 Saguenay-Lac-Saint-Jean  
03 Capitale-Nationale  
04 Mauricie  
05 Estrie  
06 Montréal  
07 Outaouais  
08 Abitibi-Témiscamingue  
09 Côte-Nord

10 Nord-du-Québec  
11 Gaspésie-Îles-de-la Madeleine  
12 Chaudière-Appalaches  
13 Laval  
14 Lanaudière  
15 Laurentides  
16 Montérégie  
17 Centre-du-Québec

<sup>1</sup> Il y a dans cette région, une installation temporaire de 10 places. Cette installation de 10 places pour des poupons a été mise sous permis de façon temporaire afin d'accueillir la population des Îles-de-la-Madeleine étant donné un manque de places important. Cette installation sera démantelée lorsque les 36 places acceptées en 2013 seront mises sous permis.

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-51**

Liste détaillée des projets retenus dont les lettres d'engagement pour 2018-2019 et 2019-2020 ont été reportées, incluant la date du report.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Voir tableau en annexe.

Région	Nom de l'installation	Places	Type	Année de réalisation planifiée par le Ministère
Bas-Saint-Laurent	CPE LES P'TITS FLOTS	39	CPE	2018-2019
	FARFADETS DE LA POINTE INC	60	CPE	2018-2019
	LES SERVICES DE GARDE LA FARANDOLE	5	CPE	2019-2020
	LES SERVICES DE GARDE LA FARANDOLE	5	CPE	2019-2020
	LES P'TITS MONTOIS	37	CPE	2019-2020
	CPE DES CANTONS DE RIVIÈRE DU LOUP	21	CPE	2019-2020
Saguenay-Lac-St-Jean	CPE LES PICASSOS DE L'ÎLE	36	CPE	2019-2020
	CPE MINI-MONDE	19	CPE	2019-2020
	CPE LES PETITS CAILLOUX CHICOUTIMI	15	CPE	2020-2021
Capitale-Nationale	CPE LA BUTTE À MOINEAUX	60	CPE	2019-2020
	CPE LA PELUCHE	80	CPE	2019-2020
	CPE NID DES PETITS ST-RAYMOND INC.	39	CPE	2018-2019
	CPE QUÉBEC-CENTRE	63	CPE	2018-2019
	CPE L'ENCHANTÉ	80	CPE	2018-2019
	CPE PATRO BOUTS D'CHOUX	60	CPE	2020-2021
	G. RÊVES D'ENFANT	72	CPE	2018-2019
	CPE LA FRIMOUSSE	21	CPE	2019-2020
	CPE POMME CANNELLE	20	CPE	2020-2021
	CPE PASSEPOIL INC.	10	CPE	2019-2020
	CPE YONNONHWE'	60	CPE	2020-2021
Mauricie	CPE L'ARBRE ENCHANTÉ	70	CPE	2019-2020
	LES SERVICES DE GARDE GRIBOUILLIS	62	CPE	2019-2020
	CARMEL LA SAUTERELLE	24	CPE	2018-2019
Estrie	CPE LA JARDINIÈRE INC.	79	CPE	2018-2019
	COOP CPE LE BILBOQUET	42	CPE	2019-2020
	COOP. DU CPE JARDIN D.A.M.I.S DE ROCK-F.	76	CPE	2019-2020
	CPE LA SOURCIÈRE	64	CPE	2018-2019
Montréal	CPE LES ENFANTS DE L'AVENIR	80	CPE	2018-2019
	CPE WHITESIDE TAYLOR	80	CPE	2018-2019
	CPE MINI-FÉE INC.	78	CPE	2019-2020
	CPE LE JARDIN CHARMANT	80	CPE	2019-2020
	CPE LE JARDIN DES RÊVES INC.	78	CPE	2018-2019

Région	Nom de l'installation	Places	Type	Année de réalisation planifiée par le Ministère
Montréal	C. ÉDUCATIF DE LA PETITE ENFANCE ANDRÉ-LAURENDEAU	44	CPE	2018-2019
	CPE PALOU LA COCCINELLE	80	CPE	2019-2020
	CPE GROS BEC	80	CPE	2019-2020
	CPE SOLEIL JOYEUX	78	CPE	2019-2020
	CPE LE JOYEUX CARROUSSEL	78	CPE	2019-2020
	CPE LUMINOUS	37	CPE	2019-2020
	CPE LES PETITS LUTINS DE ROUSSIN	29	CPE	2018-2019
	CPE FAMILIGARDE DE LASALLE	78	CPE	2020-2021
	LA GARDE-CENTRALE DE ST-LÉONARD	76	GARD	2018-2019
	ACADÉMIE ABC	80	GARD	2018-2019
Outaouais	CENTRE ÉDUCATIF LA PASSERELLE INC.	39	GARD	2018-2019
	LES PETITS SOLEILS DE NOTRE-DAME	78	CPE	2019-2020
Abitibi-Témiscamingue	CPE BAMBIN ET CÂLIN	60	CPE	2018-2019
	CPE BAMBIN ET CÂLIN	44	CPE	2019-2020
Côte-Nord	CPE MAGIMUSE	52	CPE	2019-2020
Nord-du-Québec	CPE SUCRE D'ORGE	5	CPE	2019-2020
	CPE IQITAUUVIK CHILD CARE CENTRE	60	CPE	2020-2021
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	CPE LA RAMEE	26	CPE	2020-2021
	CPE DE LA BAIE	50	CPE	2019-2020
	CPE "LA BELLE JOURNÉE" INC.	21	CPE	2018-2019
Chaudière-Appalaches	CPE MONTESSORI DE SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME	78	CPE	2019-2020
	CPE BOUTONS D'OR	60	CPE	2019-2020
	CPE "LA BECQUÉE"	62	CPE	2018-2019
Laval	CPE LE HÊTRE INC.	26	CPE	2018-2019
	CPE CAROLINE	78	CPE	2018-2019
	CPE CHEZ NOUS C'EST CHEZ VOUS	80	CPE	2018-2019
	CPE FORCE VIVE	70	CPE	2019-2020
	CPE LA MARMAILLE	14	CPE	2020-2021
	CPE DU MANOIR INC.	15	CPE	2020-2021
Lanaudière	CPE CHATON	80	CPE	2019-2020
	CPE BOUTON DE ROSE	80	CPE	2019-2020
	CPE CONTACT JARDIN-SOLEIL INC.	52	CPE	2019-2020

Région	Nom de l'installation	Places	Type	Année de réalisation planifiée par le Ministère
Lanaudière	CPE LES MOUSSAILLONS	78	CPE	2019-2020
	CPE LES BOURGEONS-SOLEIL	60	CPE	2018-2019
	CPE CLAIR-SOLEIL DE MASCOUCHE INC.	60	CPE	2020-2021
	CPE LES JOLIS MINOIS	70	CPE	2018-2019
	CPE LE CHAT PERCHÉ	80	CPE	2018-2019
	LES SERVICES DE GARDE DES MOULINS	80	CPE	2018-2019
	G. EDUCATIVE L'ÉCUREUIL	45	GARD	2018-2019
	CPE LE SIFFLEUX	26	CPE	2019-2020
	CPE TIRELOU	8	CPE	2018-2019
	CPE "AU ROYAUME DES BOUTS DE CHOUX"	7	CPE	2020-2021
	CPE LA MONTAGNE ENCHANTÉE	31	CPE	2018-2019
	CPE CLAIR-SOLEIL DE MASCOUCHE INC.	35	CPE	2018-2019
Laurentides	CPE LA PETITE ACADÉMIE	80	CPE	2019-2020
	CPE LES LUTINS ENCHANTEURS	80	CPE	2018-2019
	CPE LES EXPLORATEURS	66	CPE	2018-2019
	CPE LE PETIT ÉQUIPAGE	80	CPE	2018-2019
	C.P.E. LA PUCE A L'OREILLE	40	CPE	2019-2020
	CPE LA FOURMILIÈRE	20	CPE	2019-2020
	CPE LES BONHEURS DE SOPHIE	60	CPE	2019-2020
	CPE LA PETITE ACADÉMIE	13	CPE	2018-2019
	CPE LES LUTINS ENCHANTEURS	20	CPE	2018-2019
Montérégie	CPE LES LUTINS	64	CPE	2019-2020
	CPE LES MOUSSES DU MONT	43	CPE	2019-2020
	CPE BOBINO INC.	68	CPE	2018-2019
	CPE MON MONDE À MOI	80	CPE	2019-2020
	CPE MON MONDE À MOI	80	CPE	2019-2020
	CPE DU QUARTIER	60	CPE	2018-2019
	CPE LES COPAINS D'ABORD	70	CPE	2019-2020
	CPE DE BLOC EN BLOC	55	CPE	2019-2020
	CPE DE BOUCHERVILLE	62	CPE	2018-2019
	CPE LES JOYEUX APPRENTIS	34	CPE	2019-2020
	CPE LA BOÎTE À BIZOUS	80	CPE	2018-2019

Région	Nom de l'installation	Places	Type	Année de réalisation planifiée par le Ministère
Montérégie	CPE SOLEIL SOURIANT	80	CPE	2019-2020
	CPE PETIT MONDE CALIMÉRO	78	CPE	2018-2019
	CPE LE CHÂTEAU DES FRIMOUSSES	80	CPE	2019-2020
	CPE SAINT-PHILIPPE	62	CPE	2019-2020
	CPE RAYONS DE SOLEIL DE ROXTON POND	39	CPE	2020-2021
	CPE LA CAMPINOISE	80	CPE	2019-2020
	CPE LA CAMPINOISE	60	CPE	2020-2021
	CPE LA CLAIRE FONTAINE DE PINCOURT	80	CPE	2019-2020
	CPE L'ATTRAIT MIGNON	10	CPE	2018-2019
	CPE BOBINO INC.	16	CPE	2019-2020
	CPE BOBINO-INSTALLATION TAPAGEUR	16	CPE	2018-2019
	CPE POMME SOLEIL	14	CPE	2019-2020
	PROJET MARIA GIOIA	80	GARD	2018-2019
Centre-du-Québec	CPE GRIPETTE	39	CPE	2018-2019
	CPE CHEZ-MOI CHEZ-TOI-BC DE LA GARDE EN MF	39	CPE	2018-2019
	CPE LE PAPILLON ENCHANTÉ	31	CPE	2019-2020
	CPE LA MAISON DE BÉCASSINE	3	CPE	2018-2019
	CPE AU COEUR DES DÉCOUVERTES	80	CPE	2019-2020



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-52**

Tout document, avis interne ou mémo et toute analyse ou étude établissant les critères de sélection des projets reconduits selon les 4000 places qui seront développées annuellement, tel qu'on l'annonce dans le budget du 4 juin 2014.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Les documents visés par cette question sont constitués en substance d'analyses, d'avis et de recommandations et sont confidentiels au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ - 53

Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur qualifié pour 2018-2019 dans les CPE.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

	CPE 2017-2018
Nombre d'ETC du personnel éducateur qualifié des centres de la petite enfance	16 492

Source : rapport financier 2017-2018

Notes :

1. 1 ETC = 1 664 heures/année pour les éducatrices;
2. Les rapports financiers 2018-2019 ne seront disponibles qu'à la fin de l'automne 2019.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-54**

Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur non qualifié pour 2018-2019 dans les CPE.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

	<b>CPE 2017-2018</b>
Nombre d'ETC du personnel éducateur non qualifié des centres de la petite enfance	<b>2 919</b>

Source : rapport financier 2017-2018

Notes :

1. 1 ETC = 1 664 heures/année pour les éducatrices;
2. Les rapports financiers 2018-2019 ne seront disponibles qu'à la fin de l'automne 2019.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ - 55**

Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur qualifié pour 2018-2019 dans les garderies subventionnées.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

	<b>Garderies subventionnées 2017-2018</b>
Nombre d'ETC du personnel éducateur qualifié des garderies subventionnées	<b>5 908</b>

Source : rapport financier 2017-2018

Notes :

1. 1 ETC = 1 664 heures/année pour les éducatrices;
2. Les rapports financiers 2018-2019 seront disponibles qu'à la fin de l'automne 2019.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

N° de fiche : RPPQ - 56

Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur non qualifié pour 2018-2019 dans les garderies subventionnées.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

	<b>Garderies subventionnées 2017-2018</b>
Nombre d'ETC du personnel non qualifié des garderies subventionnées	<b>1 887</b>

Source : Rapport financier 2017-2018

Notes :

1. 1 ETC = 1 664 heures/année pour les éducatrices.
2. Les rapports financiers 2018-2019 seront disponibles qu'à la fin de l'automne 2019.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-57**

Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur qualifié pour 2018-2019 dans les garderies non subventionnées.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le ministère de la Famille ne possède pas de données pour l'année visée par l'étude des crédits.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-58**

Indiquer le nombre de postes (ETC) de Personnel éducateur non qualifié pour 2018-2019 dans les garderies non subventionnées.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le ministère de la Famille ne possède pas de données pour l'année visée par l'étude des crédits.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-59**

Indiquer le salaire moyen versé pour 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019 pour chacun des postes suivants et pour chaque type de service de garde (garderie, CPE et bureau coordonnateur) :

- a) Personnel éducateur formé;
- b) Personnel éducateur non formé;
- c) Commis-comptable;
- d) Secrétaire-comptable;
- e) Secrétaire;
- f) Cuisinier et responsable de l'alimentation;
- g) Préposé à l'entretien ménager;
- h) Conseiller pédagogique;
- i) Gestionnaire de niveau 1;
- j) Gestionnaire de niveau 2;
- k) Gestionnaire de niveau 3;
- l) Aide-éducatrice;
- m) Agent de soutien pédagogique;
- n) Agent de conformité.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Les échelles salariales en vigueur du personnel salarié sont disponibles sur le site internet du Ministère :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/18-00017-Taux-et-echelles-de-salaires-Personnes-salariees.pdf>

Les échelles salariales en vigueur du personnel d'encadrement sont disponibles sur le site internet du Ministère :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/18-00017-Taux-et-echelles-de-salaires-Cadres.pdf>



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

N° de fiche : RPPQ-60

Indiquez le nombre de conseillers à la famille par région administrative, pour 2018-2019.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le tableau suivant présente le nombre de conseillers aux services à la famille et de conseillers en développement et concertation pour 2018-2019.

<b>SECTEURS</b>	<b>2018-2019 (au 28 février 2019)</b>
Direction régionale de la Capitale-Nationale et de l'Est-du-Québec	8
Direction régionale de Montréal	12
Direction régionale de l'Ouest et du Nord du Québec	13
Direction régionale du Centre et du Sud du Québec	10



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ - 61**

Indiquez le nombre de responsables en services de garde ayant déposé des plaintes en 2018-2019 :

- a. À la Commission des normes du travail :
  - i. Valeur totale des réclamations;
  
- b. À la Commission de l'équité salariale :
  - i. Valeur totale des réclamations;
  
- c. À la CSST :
  - i. Valeur totale des réclamations;
  
- d. À l'assurance-emploi :
  - i. Valeur totale des réclamations

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La réponse à cette question ne relève pas du ministère de la Famille.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-62**

Liste de tous les documents, rapports, états de situation, procès-verbaux ou travaux et de toutes les notes ou analyses portant sur la mise en place d'une politique de conciliation travail-famille (CTF).

**Exposé et statistiques**

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-63**

Dresser un état de situation, incluant une ventilation des sommes octroyées en 2018-2019, par municipalité, ainsi que les prévisions pour 2019-2020, concernant le développement d'une politique familiale au sein des municipalités.

**Exposé et statistiques**

Le total des sommes octroyées en 2018-2019 s'établit à 659 195 \$.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-64**

Dresser un état de situation des haltes-garderies en y incluant le mode de financement, les sommes dévolues en 2018-2019, celles prévues pour 2019-2020 et le déploiement de ces sommes.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

- Les activités de halte-garderie communautaires (HGC) sont proposées par des organismes communautaires (OC) qui, dans le cadre de leur mission, offrent un soutien et un accompagnement aux familles ou qui, dans le contexte d'une intervention particulière auprès de parents ou d'enfants, organisent à ces fins la garde temporaire d'enfants.
- En 2018-2019, le ministère de la Famille soutient les activités de HGC de 243 OC à hauteur de 4 M\$.



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ - 65

Dresser un état de situation sur l'intégration dans les services de garde des enfants handicapés en y incluant le mode de financement, les sommes dévolues en 2018-2019 et celles prévues pour 2019-2020, au total et par région, ainsi que les besoins évalués et le nombre de demandes de soutien reçues, au total et par région, identifier celles ayant obtenu une réponse positive et fournir les prévisions.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Deux mesures soutiennent l'intégration des enfants handicapés en services de garde subventionnés : l'Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé en service de garde et la Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration dans les services de garde pour les enfants ayant d'importants besoins (MES).

Pour l'Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé en service de garde, les données pour 2018-2019 ne seront disponibles qu'en décembre 2019.

Les données disponibles les plus récentes sont celles de 2017-2018.

<b>Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé en service de garde en 2017-2018 (nombre d'enfants et montant)</b>						
<b>Région administrative</b>		<b>CPE</b>	<b>Garderie</b>	<b>Milieu familial</b>	<b>Total</b>	<b>Allocation</b>
1	Bas-Saint-Laurent	102	1	48	151	1 479 718 \$
2	Saguenay-Lac-Saint-Jean	139	24	59	222	2 055 935 \$
3	Capitale-Nationale	668	212	111	991	10 337 826 \$
4	Mauricie	135	12	32	179	1 668 781 \$
5	Estrie	250	13	62	325	3 016 506 \$
6	Montréal	1 566	726	354	2 646	26 683 227 \$
7	Outaouais	283	63	57	403	4 047 580 \$
8	Abitibi-Témiscamingue	44	0	14	58	556 366 \$
9	Côte-Nord	23	0	12	35	260 370 \$
10	Nord-du-Québec	45	0	4	49	122 644 \$
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	33	0	17	50	451 965 \$
12	Chaudière-Appalaches	333	58	88	479	4 632 387 \$
13	Laval	291	148	117	556	5 964 119 \$
14	Lanaudière	363	163	174	700	7 413 654 \$
15	Laurentides	432	164	160	756	7 651 602 \$
16	Montréal	1 352	387	413	2 152	22 470 143 \$
17	Centre-du-Québec	168	29	39	236	2 347 561 \$
<b>Ensemble du Québec</b>		<b>6 227</b>	<b>2 000</b>	<b>1 761</b>	<b>9 988</b>	<b>101 160 384 \$</b>

Source : Rapports financiers 2017-2018

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Pour l'année financière 2018-2019, le budget de la MES a été rehaussé à 9 680 000 \$. Un montant de 9 324 175 \$ a ainsi été consenti et réparti comme suit (au 28 février 2019) :

RÉGION		MONTANT VERSÉ	NOMBRE DE DEMANDES REÇUES	NOMBRE D'ENFANTS FINANCÉS <small>(au 28 février 2019)</small>
01	Bas-Saint-Laurent	299 116 \$	23	23
02	Saguenay–Lac-Saint-Jean	286 892 \$	19	19
03	Capitale-Nationale	942 790 \$	90	65
04 17	Mauricie Centre-du-Québec	500 650 \$	38	35
05	Estrie	368 742 \$	25	20
06	Montréal	2 287 419 \$	159	128
07	Outaouais	293 802 \$	17	17
08	Abitibi-Témiscamingue	155 117 \$	15	11
09	Côte-Nord	157 143 \$	6	6
10	Nord-du-Québec	57 570 \$	3	3
11	Gaspésie Îles-de-la-Madeleine	53 142 \$	3	3
12	Chaudière-Appalaches	423 466 \$	36	34
13	Laval	493 012 \$	25	24
14	Lanaudière	604 214 \$	37	36
15	Laurentides	626 071 \$	50	28
16	Montérégie	1 775 029 \$	88	69
<b>TOTAL</b>		<b>9 324 175 \$</b>	<b>634</b>	<b>521</b>

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ - 66**

Indiquer le nombre de ressources (ETC) engagées avec les sommes dévolues à l'intégration dans les services de garde des enfants handicapés en 2017-2018 et en 2018-2019.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le ministère de la Famille ne détient pas cette information.



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ - 67

Dresser un état de situation détaillé des actions prises depuis le 29 janvier 2014 et de celles prévues afin de mettre en œuvre les recommandations du rapport du Chantier sur la qualité et la pérennité des services de garde éducatifs à l'enfance et sur l'optimisation de leur financement. Détailler le suivi qui sera apporté au Chantier et fournir une copie de tous les documents ou avis internes et de toutes les études, analyses ou correspondances de la ministre et du personnel du ministère relatifs au Chantier, et ce, depuis janvier 2014.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Le rapport du Chantier sur la qualité et la pérennité des services de garde et l'optimisation de leur financement (Chantier) a été rendu public le 29 janvier 2014.

Ce rapport contient plusieurs pistes de solution qui portent sur la consolidation des structures organisationnelles, l'optimisation de l'offre de services en milieu familial, le financement, l'optimisation des ressources, l'utilisation des places ainsi que sur l'accompagnement offert par le ministère de la Famille (Ministère).

Les pistes de solutions contenues dans le rapport du Chantier ont été prises en compte dans les travaux du Ministère en ce qui concerne la révision du mode de financement des services de garde.

Le 20 novembre 2014, il y a eu annonce, à la suite des recommandations émises dans les rapports du *Chantier sur la qualité et la pérennité des services de garde et l'optimisation de leur financement* (Chantier) et de la *Commission de la révision permanente des programmes* (CRPP), d'une révision du programme de services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés axée sur une stratégie à trois volets :

- La révision de la contribution payée par les parents;
- L'optimisation du financement des services de garde;
- La révision des modalités en ce qui a trait à la création de places à contribution réduite.

En avril 2015, le Ministère a mis sur pied avec les quatre associations de services de garde un Groupe de travail portant sur la flexibilité de l'offre de garde sur l'utilisation optimale des places subventionnées. Le groupe de travail s'est réuni à trois reprises et ses travaux ont pris fin en mai 2015.

En août 2015 a été mis sur pied un groupe de travail sur la révision du financement des services de garde mettant à contribution différents acteurs clés du réseau. Ce groupe de travail avait pour mandat de proposer des modifications au mode de financement de la garde en installation, en vue de l'application de la nouvelle structure et des nouveaux barèmes de financement dans les Règles budgétaires 2016-2017.

Les travaux du groupe de travail ont pris fin le 18 décembre 2015. Lors de cette dernière rencontre, les associations ont conclu que des rencontres supplémentaires étaient requises.

Des comités de négociation avec trois des quatre associations nationales soit le Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance (CQSEPE), l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) et le Rassemblement des garderies privées du Québec (RGPQ) ont été mis en place en janvier 2016 afin de chercher un consensus sur les paramètres financiers qui pourraient être utilisés dans le cadre de la révision du mode de financement.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Après la conclusion d'ententes avec trois des quatre associations nationales et des discussions avec l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ), il a été annoncé, le 23 février 2016, l'adoption du nouveau mode de financement pour l'exercice financier 2016-2017. Ce nouveau mode de financement a été appliqué dans les règles budgétaires 2016-2017.

Afin de faciliter la transition vers le nouveau mode de financement, des allocations spécifiques totalisant 60 M\$ ont été versées à tous les CPE et garderies subventionnées en 2015-2016.

De plus, des sommes supplémentaires totalisant 30 M\$ ont été accordées aux services de garde en 2016-2017 pour soutenir la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance. Ce montant comprend une somme de 2 M\$ destinée aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC) pour financer des projets visant à soutenir la qualité des services de garde éducatifs offerts aux enfants par les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial (RSG).

Le 23 mars 2017, à la suite d'un appel de projets, il a été annoncé que 126 BC recevront un soutien financier maximal de 25 000 \$. Cela représente un montant total de 2,8 M\$, dont 2 M\$ avait été initialement annoncé le 21 novembre 2016.

Dans le but de faciliter la transition des enfants de quatre ans entre le service de garde éducatif et l'école, il a été annoncé, le 23 mars 2017, une aide financière de 7,4 M\$ aux CPE et aux garderies subventionnées pour l'année 2016-2017.

Le 12 juin 2017, le Ministère a publié les règles budgétaires 2017-2018 des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) qui prévoient une bonification de 40 M\$ pour les SGEE afin de favoriser le développement et la réussite éducative des enfants.

Cette bonification se divise en deux volets. Le premier permettra aux services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés de bénéficier de plus de ressources pour préparer les enfants à faire une entrée réussie à l'école, et le deuxième volet de l'investissement permet de renforcer les interventions effectuées dans les SGEE auprès des enfants ayant des besoins particuliers.

Le 7 décembre 2017, il y a eu l'annonce d'un deuxième appel de projets pour soutenir la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance en milieu familial représentant un investissement de 2,8 millions de dollars. En décembre 2018, un troisième appel de projets pour soutenir la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance en milieu familial a été annoncé et est en cours.

Le 26 février 2018, il a été annoncé une aide financière de 5 M\$ aux CPE et aux garderies subventionnées pour l'année 2017-2018 dans le but de faciliter la transition des enfants de quatre ans entre le service de garde éducatif et l'école.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-68

Dresser un état de situation détaillé des actions prises depuis la tenue du Forum de la famille québécoise le 8 novembre 2013, et fournir les prévisions pour 2019-2020.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- Le Forum de la famille québécoise 2013, ayant pour thème *La politique familiale, faire encore mieux!* (Forum), s'est tenu les 7 et 8 novembre 2013 au Palais des congrès de Montréal. Plus de 120 personnes y ont participé.
- Le Forum visait à ouvrir un dialogue avec les partenaires de la politique familiale québécoise. Il avait également pour objectifs de faire le point sur les actions réalisées en faveur des familles au cours des deux dernières décennies et d'identifier des pistes d'amélioration de la politique familiale.
- Les actes du Forum sont disponibles dans le site Web du ministère de la Famille<sup>1</sup>.
- La conciliation travail-famille (CTF) a été identifiée comme un enjeu prioritaire pour les familles lors du Forum. En mai 2015, la ministre de la Famille de l'époque a confié au Comité consultatif Famille (Comité) le mandat de proposer les prochaines étapes à franchir en matière de CTF.
- Le Comité a remis au ministre de la Famille son avis en juin 2016.
- Prenant en compte les besoins exprimés par de nombreuses familles québécoises et l'avis préparé par le Comité, le ministère de la Famille prévoit, dans le cadre de son Plan stratégique 2017-2022, déployer un ensemble de mesures concertées en conciliation famille-travail-études (CFTE).

<sup>1</sup> <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/forum-famille-quebecoise/Pages/index.aspx>



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-69

Bilan détaillé du suivi effectué à l'appel de projets ciblé pour l'optimisation de groupes réalisé le 8 mai 2013, et prévisions pour 2019-2020.

### Exposé et statistiques

Dans le cadre de l'appel de projets ciblé qui s'est déroulé du 8 mai 2013 au 31 mai 2013, 187 demandes ont été reçues. À la suite de l'analyse des demandes reçues, 154 projets ont été recommandés par les comités consultatifs régionaux, pour un total de 343 places.

De ce nombre, 324 ont été réalisées en 2013-2014 et 19 places ont été retournées par les demandeurs puisqu'ils n'étaient plus en mesure de les réaliser.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-70**

Concernant la bonification du soutien à l'intégration dans les services de garde pour les enfants handicapés et la bonification des services de haltes-garderies communautaires annoncées, en octobre 2013, dans le cadre du document d'orientations et d'initiatives *La solidarité : une richesse pour le Québec*, fournir les sommes allouées en 2018-2019 et les prévisions pour 2019-2020.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Mesure exceptionnelle de soutien

- Pour 2018-2019, le budget a été rehaussé de 5 M\$ pour atteindre 9, 7 M\$.

Activités de halte-garderie communautaires (HGC)

- En 2018-2019, le budget disponible pour les activités de HGC totalisait 4 M\$.
- Le 6 mars 2017, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille d'alors a annoncé l'octroi en 2016-2017 d'une aide financière additionnelle non récurrente de 20 M\$ couvrant les exercices financiers 2017-2018 et 2018-2019, dont 2 M\$ pour les activités de HGC.

En novembre 2018, le ministre de la Famille, M. Mathieu Lacombe, a confirmé le financement additionnel de 30 M\$ sur trois ans, entre 2019-2020 et 2021-2022, pour augmenter la capacité des organismes communautaires Famille à soutenir et à outiller les parents. Une part de cette somme sera octroyée au HGC.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-71**

Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées par le ministère et ses organismes dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour l'année 2018-2019. Fournir également le détail de toute autre demande de compressions du Conseil du trésor auprès du ministère ou l'un de ses organismes.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Il n'y a eu aucune compression financière en 2018-2019.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-72**

A la suite de la refonte majeure du financement, indiquer ce que compte faire le Ministère à l'égard du financement pour le maintien des infrastructures.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Les règles budgétaires 2018-2019 des CPE et des garderies prévoient du financement pour les coûts d'occupation des locaux de ces derniers. Les sommes ainsi consenties permettent aux CPE et aux garderies d'assurer le maintien de leur infrastructure.

Par ailleurs, la subvention pour les projets d'investissement en infrastructure (SPII) présentée dans les règles budgétaires 2018-2019 permet de financer les projets de rénovation qui visent à améliorer la qualité, augmenter la durée de vie et accroître le potentiel de service des infrastructures. À cette fin, dans le cadre de la SPII, le ministre de la Famille a investi une somme de 2 332 584 \$ en 2018-2019 pour la réalisation de 95 projets.

En 2018-2019, la SPII a un nouveau volet concernant le réaménagement des espaces extérieurs de jeux. Il permettra aux enfants de bénéficier d'espaces de jeu rafraîchis et modernes pour l'activité physique, la socialisation et l'apprentissage. Une somme de 3 245 988\$ a été investie dans la réalisation de 78 projets.

De même, les projets de rénovation d'une installation peuvent être admissibles au programme de financement des infrastructures si le CPE fait exécuter des travaux rendus nécessaires à la suite de l'adoption ou de la modification d'une loi ou d'un règlement après l'implantation ou le déménagement de l'installation. De plus, ils peuvent également être autorisés pour un CPE qui veut procéder à des travaux ayant pour objet de corriger de façon urgente une situation qui compromet la santé et la sécurité des enfants ou l'intégrité du bâtiment.



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-73

Concernant le « Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie », publié avec le plan budgétaire 2017-2018, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Soutenir la qualité de l'intervention éducative » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2019-2020.

Dans le Plan économique du Québec du mois de mars 2017, une somme de 12 M\$ par année, pour la période 2017-2018 à 2021-2022, a été annoncée pour bonifier le soutien accordé aux services de garde et pour implanter des activités visant à soutenir la qualité de l'intervention éducative.

Cet investissement s'est traduit par :

- la bonification des règles budgétaires des centres de la petite enfance et des garderies subventionnées,
- l'octroi d'une allocation spécifique aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial pour qu'ils réalisent des projets visant à soutenir la qualité des services de garde éducatifs dispensés par les personnes responsables d'un service de garde en milieu familial,
- l'octroi d'ententes de services professionnels à une équipe de chercheurs de l'Université du Québec à Montréal pour élaborer les instruments de mesure ainsi que la démarche d'évaluation et d'amélioration de la qualité éducative dans les services de garde en installation.



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-74

Concernant le « Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie », publié avec le plan budgétaire 2017-2018, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Améliorer les interventions destinées aux enfants en milieu défavorisé » pour 2017-2018 et 2018-2019. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2019-2020.

### Exposé et statistiques

Dans le Plan économique du Québec du mois de mars 2017, une somme de 3 M\$ par année, pour la période 2017-2018 à 2021-2022, a été annoncée pour améliorer les interventions destinées aux enfants en milieu défavorisé.

Dans les règles budgétaires des centres de la petite enfance (CPE) et des garderies subventionnées (GS), deux allocations concernent les enfants issus de milieu défavorisé : l'allocation pour l'exemption de la contribution de base (allocation ECP) et l'allocation pour enfants issus d'un milieu défavorisé (allocation pour le milieu défavorisé). Ces deux allocations ont été bonifiées ces dernières années.

Dans les règles budgétaires de 2017-2018 des CPE et des GS, la norme de l'allocation pour le milieu défavorisé a été bonifiée. Cette allocation s'ajoute à l'allocation de base d'une installation de manière à l'aider à financer les coûts supplémentaires pouvant résulter de la présence d'un nombre important d'enfants issus d'un milieu défavorisé.

En 2018-2019, un financement supplémentaire a également été intégré à la norme de l'allocation pour l'exemption de la contribution parentale des règles budgétaires de 2018-2019 des CPE, garderies et des personnes responsables d'un service de garde en milieu familial.

Cette allocation vise à compenser la contribution de base lorsque sont accueillis des enfants dont les parents sont exemptés de la contribution de base en vertu de leur statut de prestataire du Programme d'aide sociale, du Programme de solidarité sociale, du Programme alternative jeunesse ou du Programme objectif emploi du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. À partir du 1<sup>er</sup> août 2018, le nombre de jours pour lesquels un parent répondant à ces conditions peut être exempté du paiement de la contribution de base passe de 2,5 à 5 jours par semaine.



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-75

Concernant le « Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie », publié avec le plan budgétaire 2017-2018, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Bonifier les interventions visant l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde éducatifs à l'enfance » pour 2017-2018 et 2018-2019. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2019-2020.

### Exposé et statistiques

Dans le Plan économique du Québec du mois de mars 2017, une somme de 5 M\$ par année, pour la période 2017-2018 à 2021-2022, a été annoncée pour bonifier les interventions visant l'intégration des enfants handicapés dans les services de garde éducatifs à l'enfance.

L'augmentation a été répartie entre deux mesures :

- 2,6 M\$ pour augmenter le budget de la *Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration dans les services de garde pour les enfants handicapés ayant d'importants besoins* (MES), dont les objectifs sont :
  - de rendre accessibles les services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés aux parents d'enfants handicapés présentant d'importants besoins de soutien;
  - de soutenir les milieux de garde subventionnés qui accueillent ces enfants en finançant une partie des frais supplémentaires d'accompagnement imposés pour répondre à leurs besoins.
- 2,4 M\$ pour bonifier les règles budgétaires des centres de la petite enfance (CPE) et des garderies subventionnées (GS)

L'augmentation a permis de ne plus limiter à 9 le nombre de places annualisées pouvant être considéré pour établir le montant de l'allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé. Ainsi, selon les règles budgétaires 2017-2018 et 2018-2019, une installation de 80 places peut recevoir jusqu'à un maximum de 12 enfants handicapés équivalents à temps plein.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-76**

Concernant le « Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie », publié avec le plan budgétaire 2017-2018, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Aide financière destinée au milieu communautaire » pour 2016-2017. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués. Inclure les prévisions pour 2019-2020.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

L'aide financière additionnelle non récurrente de 20 M\$ attribuée en 2016-2017 a été répartie en trois volets :

- 17,7 M\$ pour les organismes reconnus comme organismes communautaires Famille (OCF) par le ministère de la Famille (Ministère);
- 2 M\$ pour les activités de halte-garderie communautaires soutenues par le Ministère;
- 0,3 M\$ pour les regroupements d'organismes communautaires dont le Ministère soutient la mission globale.

Les organismes n'ont pas eu à demander l'aide financière ou à présenter un projet pour l'obtenir. Chaque organisme a reçu une lettre indiquant les stipulations à respecter dans l'utilisation de l'aide financière et devra, dans ses rapports d'activité 2017-2018 et 2018-2019, rendre compte de l'utilisation de l'aide reçue.

L'aide financière additionnelle a été versée en totalité au cours de l'exercice financier 2016-2017 et les organismes ont jusqu'au 31 mars 2019 pour l'utiliser. Les sommes non utilisées au 31 mars 2019 seront récupérées par le Ministère.

La liste des organismes est présentée en annexe.



**Répartition de l'aide financière additionnelle non récurrente de 20 M\$  
pour les années 2017-2018 et 2018-2019 (10 M\$ par année)**

<b>Organisme communautaire Famille du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles</b>
MAISON DE LA FAMILLE DU GRAND-PORTAGE
MAISON DES FAMILLES DE LA MATAPÉDIA
MAISON DES FAMILLES DE RIMOUSKI-NEIGETTE
PIVOT-FAMILLE MITIS
REGROUPEMENT ACTI-FAMILLES
RE-SOURCE FAMILLES
LA MAISON DES FAMILLES DE LA MITIS
MAISON DE LA FAMILLE DU KAMOURASKA
MAISON DE LA FAMILLE DU TÉMISCOUATA
MAISON DES FAMILLES DE LA MATANIE
PARENT D'ABORD MRC DE MATANE
MAISON DE LA FAMILLE DES BASQUES
BAMBINERIE DU FJORD
CENTRE DES ENFANTS
LA MAISON DES FAMILLES DE CHICOUTIMI
LES ATELIERS JARDIN DU COIN ST-HONORÉ-FALARDEAU
LES JARDINS DU COIN L.J.C.
LES JARDINS DU COIN, CHICOUTIMI-NORD INC.
MAISON DES FAMILLES DE LA BAIE
MAISON DES FAMILLES LA CIGOGNE DU LAC-SAINT-JEAN EST
PARENSEMBLE
AIDE-PARENTS PLUS INC.
AFMR MARIA-CHAPDELAINE
MAISON DE LA FAMILLE ÉVEIL-NAISSANCE
PARENFAANT
PARENTS-BRANCHÉS
CENTRE FAMILLE HAUTE-VILLE
CENTRE RESSOURCES JARDIN DE FAMILLES
LE PIGNON BLEU, LA MAISON POUR GRANDIR
MAISON DE LA FAMILLE DE CHARLEVOIX
MAISON DE LA FAMILLE SAINT-AMBROISE
RESSOURCES FAMILIALES DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ
RESSOURCES PARENTS VANIER
C.E.R.F. VOLANT DE PORTNEUF INC.
CARREFOUR F.M. PORTNEUF
CARREFOUR FAMILLES MONOPARENTALES, CHARLESBOURG
CENTRE DE LA FAMILLE VALCARTIER
CENTRE DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DE QUÉBEC
ENTRAIDE-PARENTS
JOUJOUTHÈQUE BASSE-VILLE
LA MAISON DE LA FAMILLE DE QUÉBEC
LA MAISON OUVERTE INC.

**Organisme communautaire Famille du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles**

LE PETIT RÉPIT
L'ORGANISME COMMUNAUTAIRE HORIZON NOUVEAU
MAISON DE LA FAMILLE D.A.C. (DROITS D'ACCÈS CHARLESBOURG)
MAISON DE LA FAMILLE LOUIS HÉBERT
SOURCES VIVES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES INC.
F.A.I.R.E (FAMILLES D'APPUI ET INTERVENTION POUR UN RÉSEAU D'ENTRAIDE)
MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX
MAISON DE LA FAMILLE DU BASSIN DE MASKINONGÉ
MAISON DES FAMILLES CHEMIN DU ROI INC.
MAISON DES FAMILLES DE MÉKINAC
MAISON DES FAMILLES DU RIVAGE
RESSOURCE PARENT-AILES
LA MAISON DES GRANDS-PARENTS DE TROIS-RIVIÈRES
FAMILLE ESPOIR
FAMILLE PLUS
LA MAISON DES FAMILLES FAMILLACTION
LA RELÈVE DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS
MAISON DE LA FAMILLE MEMPHRÉMAGOG
RÉSEAU D'APPUI AUX FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DE L'ESTRIE (RAME) INC.
LA MAISON DE LA FAMILLE DU GRANIT
MAISON DE LA FAMILLE DE SHERBROOKE INC.
MAISON DES GRANDS-PARENTS DE SHERBROOKE
SOUTIEN AUX FAMILLES RÉFUGIÉES ET IMMIGRANTES DE L'ESTRIE (SAFRIE)
AMITIÉ SOLEIL INC.
ASSOCIATION DES PARENTS DE CÔTE-DES-NEIGES
BAOBAB FAMILIAL
CARREFOUR FAMILIAL HOCHELAGA
CARREFOUR FAMILIAL LES PITCHOU
CARREFOUR FAMILIAL L'INTERMÈDE
CLOVERDALE MULTI-RESSOURCES INC.
ENTRE PARENTS DE MONTRÉAL-NORD INC.
ESCALE FAMILLE LE TRIOLET
ESPACE-FAMILLE VILLERAY
FAMIJEUNES
FAMILLES EN ACTION
HALTE-GARDERIE LA PIROUETTE
INTERACTION FAMILLE HOCHELAGA-MAISONNEUVE
LA MAISON À PETITS PAS
LA MAISON DES FAMILLES DE MERCIER-EST
LA MAISON DES GRANDS-PARENTS DE VILLERAY INC.
LA MAISON DES PARENTS DE BORDEAUX-CARTIERVILLE
LA MAISONNETTE DES PARENTS
LE CARREFOUR DES PETITS SOLEILS INC.
LE CENTRE DE L'ENFANCE DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES INC.
LE GROUPE D'ENTRAIDE MATERNELLE DE LA PETITE PATRIE (GEM)
L'OASIS DES ENFANTS DE ROSEMONT

**Organisme communautaire Famille du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles**

MAISON DE LA FAMILLE DE SAINT-LÉONARD
MAISON DE LA FAMILLE DE SAINT-MICHEL
MAISON DE LA FAMILLE PIERRE BIENVENUE NOAILLES
MAISON DES FAMILLES DE LASALLE
MAISON DES FAMILLES DE VERDUN INC.
PAUSE-FAMILLE INC.
POUSSONS-POUSSETTES DU QUARTIER CENTRE-SUD DE MONTRÉAL
PROJET COMMUNAUTAIRE DE PIERREFONDS
RELAIS CÔTE-DES-NEIGES
STATION FAMILLES
« LA MAISON DES ENFANTS » DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
ASSOCIATION CIGOGNE
ASSOCIATION DES FAMILLES DU CENTRE-SUD
CARREFOUR PARENANTS
CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE LE PHARE INC.
CENTRE DE RESSOURCES POUR LES FAMILLES DES MILITAIRES DE LA RÉGION DE MONTRÉAL
CENTRE HAÏTIEN D'ACTION FAMILIALE
CONTINUITÉ-FAMILLE AUPRÈS DES DÉTENUÉS (CFAD)
COOPÈRE ROSEMONT
JOUJOUTHÈQUE SAINT-MICHEL INC.
LA PLACE DES ENFANTS
LA RELANCE-JEUNES ET FAMILLES (RJF) INC.
LE CARROUSEL DU P'TIT MONDE D'ANJOU
LES GRANDS-MÈRES CARESSES INC.
LIEU DE RENCONTRES PARENTS ET ENFANTS « LA MAISON BUISSONNIÈRE »
MAISON DE LA FAMILLE CŒUR À RIVIÈRE
MAISON DE LA FAMILLE MOSAÏK
MAISON DES PARENTS DU QUÉBEC
PAUSE PARENTS-ENFANTS DE VERDUN INC.
PREMIÈRE RESSOURCE, AIDE AUX PARENTS
RELAIS FAMILLE
REPÈRE, RELATION D'ENTRAIDE POUR UNE PATERNITÉ RENOUVELLÉE
SEP - SERVICE D'ENTRAIDE PASSERELLE
CENTRE COMMUNAUTAIRE « ENTRE-NOUS »
CENTRE D'ACTIVITÉS PRÉSCOLAIRES ET FAMILIALES
COMITÉ SOLIDARITÉ GATINEAU-OUEST
ESPOIR ROSALIE DE GATINEAU
LA MAISON DE LA FAMILLE VALLÉE DE LA LIÈVRE
LE CENTRE D'ANIMATION FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS INC.
LES ENFANTS DE L'ESPOIR DE HULL
MAISON ALCIDE-CLÉMENT
MAISON DE LA FAMILLE DE GATINEAU
MAISON DE LA FAMILLE DE QUYON
MAISON DE LA FAMILLE DU PONTIAC
MAISON DE LA FAMILLE PETITE-NATION
MAISON DE LA FAMILLE VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

**Organisme communautaire Famille du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles**

<b>CENTRE DE L'ENFANT PONT MAGIQUE LTÉE</b>
<b>CENTRE DE RESSOURCEMENT POUR LA FAMILLE DE L'OUTAOUAIS</b>
<b>FAMILLES D'ABORD</b>
<b>ÉQUIPE SOUTIEN-FAMILLE</b>
<b>L'ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DE L'OUTAOUAIS</b>
<b>LA MAISON DE LA FAMILLE D'AMOS INC.</b>
<b>LA MAISON DE LA FAMILLE DE MALARTIC</b>
<b>LA MAISON DE LA FAMILLE DE ROUYN-NORANDA</b>
<b>LA MAISON DE LA FAMILLE DE VAL-D'OR INC.</b>
<b>MAISON DE LA FAMILLE DE SENNETERRE</b>
<b>MAISON DE LA FAMILLE LA SARRE</b>
<b>POUR TOUS LES BOUTS DE CHOU</b>
<b>ACCUEIL MARIE-DE-L'INCARNATION</b>
<b>CARREFOUR FAMILIAL DE CHUTE-AUX-OUTARDES</b>
<b>GRAINS DE SOLEIL CÔTE-NORD INC.</b>
<b>L'ENVOL, MAISON DE LA FAMILLE</b>
<b>MAISON DE LA FAMILLE DE PORT-CARTIER</b>
<b>MAISON DES FAMILLES DE BAIE-COMEAU</b>
<b>COMITÉ GENDRON : PROJET D'ANIMATION HABITAT FAMILLE 72</b>
<b>LA MAISON DE LA FAMILLE DE LONGUE-RIVE</b>
<b>RESSOURCE PARENFANTS</b>
<b>ANIMATIONS PACE-ÂGE</b>
<b>MIRADOR DES MARMOTS</b>
<b>LE PETIT TRAIN INC.</b>
<b>FAMILY TIES CARREFOUR FAMILLE NEW CARLISLE</b>
<b>HALTE-PARENTS DE LA VALLÉE</b>
<b>MAISON DE LA FAMILLE PARENFAANT GASPÉ</b>
<b>ORGANISME COMMUNAUTAIRE FAMILLE L'EMBEILLIE</b>
<b>LA MAISON DE LA FAMILLE - MRC BONAVENTURE INC.</b>
<b>LA MAISON DE LA FAMILLE CONTRE VENTS ET MARÉES</b>
<b>CENTRE D'ENTRAIDE FAMILIALE DE LA MRC DE MONTMAGNY</b>
<b>MAISON DE LA FAMILLE CHUTES CHAUDIÈRE</b>
<b>MAISON DE LA FAMILLE DE BEAUCE-ETCHEMINS</b>
<b>MAISON DE LA FAMILLE DE BELLECHASSE</b>
<b>MAISON DE LA FAMILLE DE LA MRC DE L'ISLET INC.</b>
<b>MAISON DE LA FAMILLE NOUVELLE-BEAUCE</b>
<b>ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES LA CHAUDIÈRE</b>
<b>CLUB PARENTAIDE BEAUCE-CENTRE</b>
<b>LA MAISON DE LA FAMILLE DE LOTBINIÈRE</b>
<b>MAISON DE LA FAMILLE RIVE-SUD</b>
<b>PARENTAIME MAISON DE LA FAMILLE DES ETCHEMINS</b>
<b>BUREAU D'AIDE ET D'ASSISTANCE FAMILIALE PLACE SAINT-MARTIN INC.</b>
<b>LA MAISON DE QUARTIER DE FABREVILLE INC.</b>
<b>LA PARENTÈLE DE LAVAL INC.</b>
<b>LE CENTRE COMMUNAUTAIRE VAL-MARTIN</b>
<b>LE RELAIS DU QUARTIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL</b>

**Organisme communautaire Famille du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles**

L'ENTRAIDE (PONT-VIAU ET LAVAL-DES-RAPIDES) INC.
MAISON DE LA FAMILLE DE LAVAL-OUEST
MAISON DE LA FAMILLE DE SAINT-FRANÇOIS
MAISON DE QUARTIER VIMONT
LE RELAIS FAMILIAL D'AUTEUIL
MAISON DES ENFANTS LE DAUPHIN, DE LAVAL
REGROUPEMENT DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DE LAVAL
ACTION FAMILLE LANORAIE INC.
ACTION FAMILLE LAVALTRIE INC.
ASSOCIATION CARREFOUR FAMILLE MONTCALM
CIBLE FAMILLE BRANDON INC.
DÉFI-FAMILLE MATAWINIE
LA MAISON DE LA FAMILLE LA PARENTHÈSE
LE CARREFOUR FAMILIAL DES MOULINS
MAISON DE LA FAMILLE AUX QUATRE VENTS
MAISON DE PARENTS DE LA MATAWINIE OUEST
MAISON PARENT-AISE
MOUVEMENT ORGANISÉ DES MÈRES SOLIDAIRES (M.O.M.S.)
LA JOUJOUTHÈQUE FARFOUILLE
PARENFAITS DE MASCOUCHE
LA MAISON DE LA FAMILLE DE SAINTE-ANNE-DES-PLAINES
LA MAISON DE LA FAMILLE DES PAYS-D'EN-HAUT
LA MAISON DE LA FAMILLE DU NORD
LE CENTRE DE LA FAMILLE DES HAUTES-LAURENTIDES
LE CENTRE REGAIN DE VIE INC.
LE GROUPE MARRAINE TENDRESSE INC.
MAISON DE LA FAMILLE DE BOIS-DES-FILION
MAISON PARENFAIT DES BASSES LAURENTIDES INC.
MAISON PAUSE-PARENT
SERVICE COLLECTIF AUX FAMILLES DE NOTRE-DAME-DU-LAUS
LA PETITE MAISON DE POINTE-CALUMET
MAISON DE LA FAMILLE DE MIRABEL
PARENTS UNIQUES DES LAURENTIDES
ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DE SAINT-HYACINTHE
CARREFOUR DU PARTAGE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD (L'ABC DE LA FAMILLE)
CARREFOUR FAMILIAL DE SAINTE-JULIE
CARREFOUR FAMILIAL DU RICHELIEU
CENTRE DE RESSOURCES FAMILIALES DU HAUT SAINT-LAURENT
FAMILLE À CŒUR INC.
JEUNES MÈRES EN ACTION
L'ENVOL PROGRAMME D'AIDE AUX JEUNES MÈRES
LA HALTE FAMILIALE
LA MAISON DE LA FAMILLE DE BROSSARD
LA MAISON DE LA FAMILLE JOLI-CŒUR INC.
LA MAISON DE LA FAMILLE KATERI
LA MAISON TREMPLIN DE LONGUEUIL

**Organisme communautaire Famille du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles**

LA STATION DE L'AVENTURE, MAISON DE LA FAMILLE
LE CENTRE D'ANIMATION MÈRE-ENFANT DE SAINT-BRUNO INC.
LE FABLIER, UNE HISTOIRE DE FAMILLES
LES BARBAPARENTS
LES CHAMPIGNOLES DE FARNHAM INC.
MAISON DE LA FAMILLE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU
MAISON DE LA FAMILLE DES FRONTIÈRES
MAISON DE LA FAMILLE LA PARENTR'AIDE
MAISON DE LA FAMILLE LEMOYNE
MAISON DE LA FAMILLE VALOISE INC.
MAISON DE LA FAMILLE VAUDREUIL-SOULANGES
MAISON DES FAMILLES DE GRANBY ET RÉGION
MAISON LA VIREVOLTE
MATINÉES MÈRES-ENFANTS INC.
UNE AFFAIRE DE FAMILLE...
ACTIONS FAMILLES SAINTE-MARTINE/SAINT-URBAIN-PREMIER
BONJOUR SOLEIL REGROUPEMENT DE FAMILLES MONOPARENTALES ET RECOMPOSÉES DE LA VALLÉE DU RICHELIEU
CENTRE DE LA FAMILLE SAINT-PIE
ENTRAIDE POUR MONOPARENTALES ET FAMILLES RECOMPOSÉES DU SUROÛT
FÉDÉRATION DE LA FAMILLE RICHELIEU-YAMASKA
LA MAISON DES ENFANTS DE LA MONTÉRÉGIE
LE JARDIN D'ENFANTS SOLEILLERIE INC.
MAISON DE LA FAMILLE DES MASKOUTAINS
PREMIERS PAS CHAMPLAIN
RESSOURCE FAMILLES COWANSVILLE RÉGION
ASSOCIATION PARENTS-RESSOURCES DES BOIS-FRANCS
CENTRE PIE INC.
LE LIEN MAISON DE LA FAMILLE
LE RENDEZ-VOUS FAMILIAL INC.
MAISON DE LA FAMILLE, DRUMMOND INC.
MAISON DES FAMILLES DE L'ÉRABLE
RAFT (RÉSEAU D'AIDE AUX FAMILLES EN TRANSITION) INC.
ASSOCIATION DES FAMILLES MONOPARENTALES OU RECOMPOSÉES LA SOURCE
CARREFOUR FAMILIAL DE MANSEAU (CFM)
RESSOURCE ESPACE FAMILLES
CARREFOUR FAMILLE MINGANIE
MAISON DES FAMILLES AVIGNON
CARREFOUR DE LA MISÉRICORDE
MAISON DE LA FAMILLE LES ARBRISSEAUX
MAISON DES FAMILLES DE SAINT-LAURENT
MAISON DE LA FAMILLE AU CŒUR DES GÉNÉRATIONS D'ARGENTEUIL
MATINÉE FRIMOUSES
LA BOUSSOLE : CENTRE DE RESSOURCES À LA FAMILLE
LA BAMBINERIE DE BOUCHERVILLE
CARREFOUR PÉRI-NAISSANCE ET FAMILIAL

**Organisme communautaire Famille du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles**

MAISON DE LA FAMILLE L'ÉTINCELLE
RÉSEAU POUR UN QUÉBEC FAMILLE (RPQF)
REGROUPEMENT POUR LA VALORISATION DE LA PATERNITÉ (RVP)
ASSOCIATION DES HALTES-GARDERIES COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC (AHGCQ)
CENTRE QUÉBÉCOIS DE RESSOURCES À LA PETITE ENFANCE (CQRPE)
FAMILLE POINT QUÉBEC
PARENTS-SECOURS DU QUÉBEC INC.
CONFÉDÉRATION DES ORGANISMES FAMILIAUX DU QUÉBEC (COFAQ)
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE (FQOCF)
REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES FAMILLE DE MONTRÉAL (R.O.C.F.M.)
LES PARTENAIRES DE LA PETITE ENFANCE DE LONGUEUIL : UNE INITIATIVE 1,2,3 GO!

**Organismes communautaires (OC) offrant des activités de halte-garderie communautaires (HGC) du Programme de soutien financier aux activités de halte-garderie communautaires**

Maison de la famille Saint-Ambroise
Carrefour-ressources
Organisme communautaire famille L'Embellie
Maison de la famille de Bellechasse
Parensemble
Regroupement Acti-Familles
Centre Famille Haute-Ville
Centre international des femmes, Québec
Family Ties Carrefour Famille New Carlisle
Maison de la famille du Grand-Portage
Grains de Soleil Côte-Nord inc.
Mères et monde - Centre communautaire et résidentiel par et pour jeunes mères
Maison de la famille de la MRC de l'Islet inc.
Maison de la Famille Parenfant Gaspé
Pivot-Famille Mitis
Halte-Parents de la Vallée
La maison des familles de Chicoutimi
Ressources Parents Vanier
Les Ateliers Jardin du Coin St-Honoré-Falardeau
Re-Source familles
Centre d'entraide familiale de la MRC de Montmagny
Maison de la famille de Beauce-Étchemins
Carrefour familial de Chute-aux-Outardes
Maison de la famille Nouvelle-Beauce
Ressources Familiales de la Côte-de-Beaupré
Les jardins du coin, Chicoutimi-Nord inc.
L'Évasion St-Pie X
Maison de la famille de Charlevoix
Bambinerie du Fjord
Les jardins du coin L.J.C.
Maison de la Famille de Port-Cartier
Centre ressources jardin de familles
Loisirs Lebourgneuf inc.
Maison des familles de La Baie
Maison des familles La Cigogne du Lac-Saint-Jean Est
Centre des enfants
Maison des familles de la Matapédia
Accueil Marie-de-l'Incarnation
Maison de la famille Chutes-Chaudière
Maison des familles de Baie-Comeau
Le pignon bleu, la maison pour grandir

**Organisme communautaire Famille du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles**

<b>Le Pivot</b>
<b>Maison des familles de Rimouski-Neigette</b>
<b>L'Envol, Maison de la Famille</b>
<b>Association des familles monoparentales et recomposées de Saint-Hyacinthe</b>
<b>F.A.I.R.E. (Familles d'appui et intervention pour un réseau d'entraide)</b>
<b>Centre Pie inc.</b>
<b>Centre des femmes de Longueuil</b>
<b>Centre d'action bénévole Valcourt et Région</b>
<b>Centre d'action bénévole l'Actuel</b>
<b>Ressources Parent-Ailes</b>
<b>RAFT (réseau d'aide aux familles en transition) inc.</b>
<b>Cuisine Collective le Blé d'Or de Sherbrooke</b>
<b>Le Lien maison de la famille</b>
<b>La Corne d'abondance entraide alimentaire et solidarité</b>
<b>Maison des familles de Mékinac</b>
<b>Ludolettre</b>
<b>Jeunes Mères en Action</b>
<b>Le Rendez-vous familial inc.</b>
<b>Centre pour femmes immigrantes de Sherbrooke</b>
<b>Centre du plateau Laval</b>
<b>Maison de la famille, Drummond inc.</b>
<b>Maison des familles de l'Érable</b>
<b>La Relève du Haut-Saint-François</b>
<b>Maison de la famille Des Frontières</b>
<b>Maison de la famille Memphrémagog</b>
<b>La Maison de la famille de Trois-Rivières inc.</b>
<b>Maison de la famille Des Chenaux</b>
<b>Maison de la famille du bassin de Maskinongé</b>
<b>Gestaforme inc.</b>
<b>Association Granby pour la déficience intellectuelle</b>
<b>La Maison de la famille de Brossard</b>
<b>Maison des familles Chemin du Roi inc.</b>
<b>La Collective par et pour Elle inc.</b>
<b>La Halte familiale</b>
<b>Maison de la famille Vaudreuil-Soulanges</b>
<b>Carrefour du partage de Salaberry-de-Valleyfield</b>
<b>Famille Espoir</b>
<b>Carrefour familial de Sainte-Julie</b>
<b>Maison des familles de Granby et région</b>
<b>Les Champignoies de Farnham inc.</b>
<b>Centre de femmes l'Éclaircie</b>
<b>Le fablier, une histoire de familles</b>
<b>Centre communautaire Drummondville-Sud inc.</b>
<b>Maison de la famille LeMoyne</b>
<b>La Maison de la famille Kateri</b>
<b>L'Envol Programme d'aide aux jeunes mères</b>
<b>Réseau d'appui aux familles monoparentales et recomposées de l'Estrie (RAME) inc.</b>
<b>Matinées mères-enfants inc.</b>
<b>Maternaide du Québec</b>
<b>La Maison de la famille Joli-Cœur inc.</b>
<b>Complexe Le Partage</b>
<b>Association parents-ressources des Bois-Francs</b>
<b>Maison La Virevolte</b>
<b>Maison des familles du Rivage</b>
<b>La croisée de Longueuil inc.</b>
<b>Le Centre d'animation mère-enfant de Saint-Bruno inc.</b>
<b>Maison de la famille La Parentr'aide</b>
<b>Carrefour Familial du Richelieu</b>
<b>Carrefour Naissance-Famille</b>
<b>Carrefour Mousseau</b>
<b>Famille Plus</b>

**Organisme communautaire Famille du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles**

La Maison des familles Famillaction
La Maison Tremplin de Longueuil
Maison de la famille de la Vallée du Richelieu
Centre communautaire de loisirs Claude-Nault
Famille à cœur inc.
Maison de la famille Valoise inc.
Centre de ressources familiales du Haut-Saint-Laurent
Sourire Sans Fin
Une affaire de famille...
La Station de l'Aventure, maison de la famille
Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste de Drummondville inc.
Les Barbaparents
Femmes du monde à Côte-des-Neiges
Carrefour des femmes d'Anjou
Centre communautaire Mountain Sights
La Maison des grands-parents de Villeray inc.
Carrefour d'éducation populaire de Pointe-St-Charles
Bureau de consultation-jeunesse inc.
Revdec
Centre des femmes Rivière-des-Prairies
Le Groupe d'entraide maternelle de la Petite Patrie (GEM)
Centre communautaire Dawson
Centre récréatif Poupart Inc.
Relais Côte-des-Neiges
Le Centre de l'enfance de Rivière-des-Prairies Inc.
Maison d'Haïti
Halte-Femmes Montréal-Nord
La Maison des Parents de Bordeaux-Cartierville
Amitié soleil inc.
Baobab Familial
Service d'aide communautaire Anjou inc.
La Maison à petit pas
Comité de vie de Quartier Duff-Court (COVIQ)
Carrefour familial Hochelaga
Maison des Familles de Verdun inc.
Poussons Poussettes du quartier Centre-sud de Montréal
Famijeunes
À deux mains inc.
Cartier Émilie
La Maisonnnette des parents
Le C.L.A.C., centre de loisirs et d'animation culturelle de Guybourg
Le Centre des femmes de Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles
Centre des femmes de Saint-Laurent inc.
Projet Communautaire de Pierrefonds
Le Carrefour des petits soleils inc.
Centre éducatif communautaire René Goupil
Regroupement: « Entre-maman » inc.
Familles en action
Carrefour Familial l'intermède
Association des parents de Côte-des-Neiges
Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges
Maison de la famille de Saint-Léonard
Mon Resto St-Michel
Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles
Entre Parents de Montréal-Nord Inc.
Interaction famille Hochelaga-Maisonneuve
Centre Multi-Ressources de Lachine
Espace-famille Villeray
L'Oasis des enfants de Rosemont
Pause-Famille inc.
Maison de la famille de Saint-Michel

**Organisme communautaire Famille du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles**

Centre d'écoute et de référence Multi-Écoute
Halte-garderie la Pirouette
Station familles
La Maison des familles de Mercier-Est
Escale Famille le Triolet
Maison des Familles de Lasalle
Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve
Centre d'accueil et de référence sociale et économique pour Immigrants, CARI Saint-Laurent
Carrefour Familial les Pitchous
Accueil aux Immigrants de l'est de Montréal
Répit Providence, Maison Hochelaga-Maisonneuve
Ateliers d'Éducation populaire du plateau
Concertation-femme
Service d'Interprète d'Aide et de Référence aux Immigrants (SIARI)
Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales (CHAI)
CASA-C.A.F.I. (Centre d'aide aux Familles Immigrantes)
Afrique au féminin
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville
Maison de la famille Pierre Bienvenue Noailles
Cloverdale Multi-Ressources inc.
Accueil pour Immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal / Centre Prisme
Maison de la famille de Quyon
Centre communautaire « Entre-nous »
La maison de la famille d'Amos inc.
Maison Alcide-Clément
Maison de la famille du Pontiac
La maison de la famille de Malartic
Les enfants de l'espoir de Hull
Comité solidarité Gatineau-Ouest
La parentèle de Laval inc.
Animations PACE-Âge
La Mouvance Centre de Femmes
Maison de la famille La Sarre
Maison de parents de la Matawinie-Ouest
La Colombe
La Maison de la famille Vallée de la Lièvre
Le centre Actu-Elle
Pour tous les bouts de choux
Défi-famille Matawinie
Maison de la famille de Senneterre
Ateliers éducatifs: « Les petits mousses »
Maison de la famille Aux quatre-Vents
Le Groupe Marraine Tendresse inc.
Le Centre d'animation familiale de l'Outaouais inc.
Bureau d'aide et d'assistance familiale Place Saint-Martin inc.
Maison de la famille de Gatineau
Cible Famille Brandon inc.
Action Famille Lanoraie inc.
Le Carrefour des femmes du grand Lachute
Le Centre de femmes les unes et les autres inc.
Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau
La maison de la famille de Rouyn-Noranda
Maison de la famille de Saint-François
La Maison de la famille de Sainte-Anne-des-Plaines
Mouvement organisé des mères solidaires (M.O.M.S.)
Le centre Regain de vie inc.
Maison Parent-Aise
La Maison de la famille La Parenthèse
Maison Parenfant des Basses Laurentides inc.
La Maison de la famille du Nord
Maison de la famille de Laval-Ouest

**Organisme communautaire Famille du Programme de soutien financier à l'action communautaire auprès des familles**

<b>La Maison de la famille des Pays-d'en-Haut</b>
<b>Action famille Lavaltrie inc.</b>
<b>Maison de la famille de Bois-des-Filions</b>
<b>Le Centre des femmes de Laval</b>
<b>Naissance-Renaissance des Hautes-Laurentides</b>
<b>Maison de la famille Petite-Nation</b>
<b>L'Entraide (Pont-Viau et Laval-des-Rapides) inc.</b>
<b>Maison Pause-Parent</b>
<b>Maison de quartier Vimont</b>
<b>Carrefour Péri-Naissance</b>
<b>Le Relais du quartier de Saint-Vincent-de-Paul</b>
<b>Espoir Rosalie de Gatineau</b>
<b>Mirador des Marmots</b>
<b>La maison de la famille de Val-d'Or inc.</b>
<b>La Maison de quartier de Fabreville inc.</b>
<b>Le Centre de la famille des Hautes-Laurentides</b>
<b>Association carrefour famille Montcalm</b>
<b>Le Carrefour familial des Moulins</b>
<b>Le Centre communautaire Val-Martin</b>
<b>Service collectif aux familles de Notre-Dame-du-Laus</b>
<b>Centre d'Activités Préscolaires et Familiales</b>

Direction du développement des politiques - Famille



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

N° de fiche : RPPQ-77

Concernant le « Plan pour la réussite : dès la petite enfance et tout au long de la vie », publié avec le plan budgétaire 2017-2018, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à « Services de surveillance pour les élèves handicapés de 12 à 21 ans » pour 2018-2019. Inclure la liste précise des organismes, programmes, institutions d'enseignement ou ministères qui ont bénéficié des crédits alloués.

	2018-2019
Amis de la déficience intellectuelle Rive-Nord, Les	35 000 \$
Amis-Temps des Bois-Francis, L'	58 700 \$
Arc-en-Ciel – Regroupement de parents et de personnes	33 000 \$
Association de l'Ouest de l'Île pour les handicapés intellectuels inc.	44 500 \$
Association de parents de personnes handicapées de Brome-Missisquoi	29 139 \$
Association des parents d'enfants handicapés (APEH) inc.	66 000 \$
Association des personnes handicapées de Lévis inc.	48 000 \$
Association des personnes handicapées des Îles	22 291 \$
Association Granby pour la déficience intellectuelle	53 500 \$
Association Lavalloise pour la déficience intellectuelle et le trouble du spectre de l'autisme	45 000 \$
Centre de répit-dépannage Aux Quatre Poches inc.	50 000 \$
Commission scolaire (CS) de la Capitale pour l'école secondaire de la Cité	32 500 \$
CS De La Jonquière pour l'école secondaire Kénogami	25 000 \$
CS de la Rivière-du-Nord pour l'école de l'Horizon-Soleil	45 000 \$
CS des Hautes-Rivières pour l'école Marie-Rivier	37 500 \$
CS Marguerite-Bourgeoys pour l'école John-F.-Kennedy	45 000 \$
École de l'Envol (CS des Premières-Seigneuries)	45 000 \$
École des Jolis-Vents (CS du Fleuve-et-des-Lacs)	24 700 \$
École Oraliste de Québec (CS de la Capitale)	27 580 \$
École polyvalente Jonquière (CS De La Jonquière)	25 000 \$
École secondaire Armand Saint-Onge (CS des Monts-et-Marées)	26 400 \$
École secondaire Camille-Lavoie (CS du Lac-Saint-Jean)	35 000 \$
École secondaire de l'Odyssée / Dominique-Racine (CS des Rives-du-Saguenay)	32 500 \$
Halte de L'Orchidbleue, La	66 000 \$
Laura Lémerville – deux sites	86 000 \$
Ma deuxième maison à moi	58 500 \$
Maison des parents d'enfants handicapés des Laurentides, La	40 000 \$
Maison du CLDI de l'Érable	29 066 \$
Maison l'autnid, La	25 000 \$
Mouvement action découverte pour personnes handicapées de la région de Châteauguay	30 000 \$
Parents d'Enfants Handicapés avec Difficultés d'Adaptation ou d'Apprentissage	55 000 \$
Partenaires communautaires Jeffery Hale, Les	35 000 \$
Patro Roc-Amadour (1978) inc., Le	42 500 \$
Regroupement Loisir des Îles	16 500 \$
Relais des Jeunes Gatinois, Le	56 000 \$
Ressource d'aide aux personnes handicapées Bas-Saint-Laurent / Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine	40 000 \$
Société de l'Autisme des Laurentides - cinq sites	29 770 \$



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-78

Concernant le plan budgétaire 2018-2019, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à la mesure « Soutenir les familles » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure les prévisions pour 2019-2020.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Les tableaux suivants présentent la ventilation des sommes dédiées aux mesures pour soutenir les familles, présentées au plan budgétaire 2018-2019.

#### Impacts financiers des mesures de soutien aux familles<sup>(1)</sup>

(en millions de dollars)

	2018-2019
Favoriser la conciliation famille-travail-études <sup>(2)</sup>	-1,0
Bonifier l'exemption de 2,5 à 5 jours pour la garde à contribution réduite des ménages à faible revenu	—
Lutter contre l'intimidation <sup>(2)</sup>	-0,5
Soutenir la Fondation du Dr Julien	—
Soutenir la mobilisation régionale et locale pour le développement des jeunes enfants	—
<b>TOTAL</b>	<b>-1,5</b>

(1) Des crédits additionnels seront accordés au ministère de la Famille pour 2018-2019 à 2022-2023.

(2) Les sommes pour 2018-2019 seront pourvues à même le Fonds de suppléance

#### Impacts financiers des mesures pour soutenir les familles et favoriser la conciliation famille-travail-études

(en millions de dollars)

	2018-2019
Hausse des frais admissibles au crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants	
- Hausse du plafond à 9 500 \$ pour les enfants de moins de 7 ans	-14,4
- Hausse du plafond à 13 000 \$ pour les enfants handicapés	-0,4
- Indexation des plafonds de frais de garde d'enfants	-0,6
Mise en place d'un crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation	-28,0
<b>TOTAL</b>	<b>-43,4</b>

Source : Ministère des Finances, plan budgétaire 2018-2019



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

N° de fiche : RPPQ-79

Concernant le plan budgétaire 2018-2019, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à la mesure « Impact financier de la hausse des plafonds au crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure les prévisions pour 2019-2020.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le plan budgétaire 2018-2019 a annoncé la hausse des plafonds au crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants.

Le tableau suivant présente la ventilation des sommes dédiées à la mesure « Hausse des plafonds au crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants » pour 2018-2019. Ces mesures sont entrées en vigueur à compter de l'année d'imposition 2018.

**Impact financier de la hausse des plafonds du crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants**  
(en M\$)

	2018-2019
Hausse des frais admissibles au crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants	
• Hausse du plafond à 9 500 \$ pour les enfants de moins de 7 ans	-14,4
• Hausse du plafond à 13 000 \$ pour les enfants handicapés	-0,4
• Indexation des plafonds de frais de garde d'enfants	-0,6
<b>Total</b>	<b>-15,4</b>

Source : Ministère des Finances, plan budgétaire 2018-2019

Cette mesure fiscale relève des responsabilités du ministère des Finances.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-80**

Concernant le plan budgétaire 2018-2019, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à la mesure « Hausse du plafond à 9500 \$ pour les enfants de moins de 7 ans » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure les prévisions pour 2019-2020.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le plan budgétaire 2018-2019 a annoncé la hausse du plafond des frais de garde admissibles au crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants à 9 500 \$ pour les enfants de moins de 7 ans.

Pour l'année 2018-2019, cette mesure représente un impact financier de 14,4 M\$ en augmentation de dépenses fiscales.

Cette mesure est entrée en vigueur à compter de l'année d'imposition 2018.

Cette mesure fiscale relève des responsabilités du ministère des Finances.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-81**

Concernant le plan budgétaire 2018-2019, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à la mesure « Hausse du plafond à 13 000 \$ pour les enfants handicapés » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure les prévisions pour 2019-2020.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le plan budgétaire 2018-2019 a annoncé la hausse du plafond des frais de garde admissibles au crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants à 13 000 \$ pour les enfants handicapés.

Pour l'année 2018-2019, cette mesure représente un impact financier de 0,4 M\$ en augmentation de dépenses fiscales.

Cette mesure est entrée en vigueur à compter de l'année d'imposition 2018.

Cette mesure fiscale relève des responsabilités du ministère des Finances.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-82**

Concernant le plan budgétaire 2018-2019, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à la mesure « Indexation des plafonds de frais de garde d'enfants » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure les prévisions pour 2019-2020.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le plan budgétaire 2018-2019 a annoncé l'indexation annuelle des plafonds des frais de garde admissibles au crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants.

Pour l'année 2018-2019, cette mesure représente un impact financier de 0,6 M\$ en augmentation de dépenses fiscales.

Cette mesure est entrée en vigueur à compter de l'année financière 2019.

Cette mesure fiscale relève des responsabilités du ministère des Finances.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-83**

Concernant le plan budgétaire 2018-2019, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à la mesure « Favoriser la conciliation famille-travail-études » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure les prévisions pour 2019-2020.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le Plan économique du Québec 2018 prévoit une somme de 1,0 M\$ en 2018-2019 pour favoriser la conciliation famille-travail-études.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-84**

Concernant le plan budgétaire 2018-2019, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à la mesure « Bonifier l'exemption de 2,5 à 5 jours pour la garde à contribution réduite des ménages à faibles revenu » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure les prévisions pour 2019-2020.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

La modification du Règlement sur la contribution réduite est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2018.

Ce n'est qu'après l'analyse des rapports financiers annuels (RFA) 2018-2019, que les services de garde doivent transmettre le 30 juin 2019, qu'il sera possible de connaître l'impact réel de cette bonification sur le financement octroyé aux services de garde.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-85**

Concernant le plan budgétaire 2018-2019, ventilation de l'attribution des sommes dédiées à la mesure « Soutenir la mobilisation régionale et locale pour le développement des jeunes enfants » pour 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019. Inclure les prévisions pour 2019-2020.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Lors du discours du budget 2018-2019, un montant de 45 M\$ sur trois ans à partir de 2020-2021 a été annoncé pour poursuivre la mobilisation locale et régionale des acteurs qui se concertent en faveur du développement des jeunes enfants.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-86**

Dresser un état de situation détaillé des actions prises par le ministère de la Famille (Ministère) pour obtenir un portrait plus détaillé de la garde non régie en collaboration avec Revenu Québec.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Depuis l'adoption de la Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance, des échanges ont eu lieu entre le ministère des Finances (MFQ), Revenu Québec (RQ) et le Ministère afin d'identifier une solution qui permettrait au Ministère d'obtenir des statistiques fiscales sur les services de garde non reconnus dans le respect des lois fiscales actuelles.

Les travaux de compilation des statistiques ont été entrepris par RQ.



**ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020**  
**DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS**  
**DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION**

**N° de fiche : RPPQ-87**

État de situation quant à la mesure « Soutien aux enfants handicapés nécessitant des soins exceptionnels », incluant les éléments suivants :

- a. nombre d'enfants admis;
- b. nombre d'enfants refusés;
- c. total des sommes versées.

**Exposé et statistiques (s'il y a lieu)**

Le supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels (SEHNSE) est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2016 et sa gestion a été confiée à Retraite Québec.

Il vise à reconnaître le caractère exceptionnel de la situation que vivent certains parents d'enfants gravement malades ou ayant des incapacités importantes et à bonifier l'aide financière les aidant à assumer les responsabilités hors du commun qui leur incombent.

Le SEHNSE accorde, en 2019, un montant uniforme de 978 \$ par mois, ou 11 736 \$ par année. Comme il s'ajoute au montant de 195 \$ par mois ou 2 340 \$ par année du supplément pour enfant handicapé (SEH), l'aide financière totale accordée à l'égard d'un enfant gravement malade ou ayant des incapacités très importantes est de 14 076 \$ par année.

Quelque 2 000 enfants bénéficient du SEHNSE.

On estime le coût du programme à 36 M\$ pour l'année 2018.



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

N° de fiche : RPPQ-88

Indiquer les mesures du ministère afin de favoriser l'amélioration continue de la qualité de tous les types de services de garde, par type de service de garde, pour les 5 dernières années.

### Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Mesures du ministère de la Famille (Ministère) afin de favoriser l'amélioration continue de la qualité de tous les types de services de garde :

Installations (centres de la petite enfance [CPE] et garderies) et milieu familial

- Depuis le 8 décembre 2017, l'article 5.1 de la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance rend obligatoire la participation des prestataires de services de garde à un processus d'évaluation et d'amélioration de la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance, sur demande du ministre. La mise en œuvre de cette obligation légale sera progressive. Un appel d'offres public a été lancé en 2018; le Ministère a octroyé un contrat de trois ans à la firme Servirplus pour évaluer la qualité éducative offerte dans les CPE et les garderies (groupes d'enfants de 3 à 5 ans). Les premières évaluations devraient débuter au printemps 2019. L'évaluation de la qualité en milieu familial se fera lors d'une phase ultérieure.
- La Loi visant à améliorer la qualité éducative et à favoriser le développement harmonieux des services de garde éducatifs à l'enfance (Loi), sanctionnée le 8 décembre 2017, a introduit l'obligation de tenir un dossier éducatif pour chaque enfant. Le dossier éducatif de l'enfant s'inscrit dans l'objectif d'assurer la réussite éducative des enfants, notamment en permettant de suivre le développement de l'enfant tout au long de son parcours et en renforçant la détection hâtive des difficultés. La Loi a donné le pouvoir au gouvernement de préciser, par règlement, les normes touchant ce dossier (support, tenue, utilisation, conservation, reproduction et communication). Ainsi, le règlement modifiant le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, lequel concerne notamment le dossier éducatif de l'enfant, a été prépublié dans la Gazette officielle du Québec le 12 décembre 2018 (période de réception des commentaires). Celui-ci devrait être publié dans la Gazette officielle du Québec au plus tard le 22 mai 2019 et entrer en vigueur le 8 juin 2019.
- Le Programme de soutien financier pour l'amélioration de la qualité des services de garde vise à soutenir les associations nationales de services de garde pour la réalisation de projets ciblés en fonction des besoins et des problématiques observés dans les services de garde. En 2018-2019, cinq projets totalisant 357 859 \$ seront réalisés dans le cadre de ce programme. Un nouvel appel de projets se tiendra au printemps 2019.
- Le Ministère diffuse dans son site Web une abondante documentation visant à soutenir la qualité des services de garde tels : Programme éducatif *Accueillir la petite enfance*, Bulletin d'information *Info-Qualité*, Bulletin d'information *Bye-bye les microbes!*, Bulletin d'information *Le Courrier du milieu familial*, Fiches d'auto-inspection, échelles d'observation de la qualité des services de garde, Bulletin d'information *Info Inspection* et Cadre de référence *Gazelle et Potiron*.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2019-2020

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

- Le Ministère s'est doté d'une politique de traitement des plaintes lui permettant de traiter les plaintes avec célérité et en toute objectivité.
- Le Ministère a mis à jour et diffusé en 2015 la *Politique d'inspection des prestataires de services de garde régis et des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial*. En 2019, il a mis à jour et diffusé la *Politique d'inspection des services de garde illégaux*.
- Tout titulaire d'un permis de CPE ou de garderie doit, chaque année, remettre au Ministère un rapport de ses activités. Il en est de même pour tout détenteur d'un agrément de bureau coordonnateur de la garde en milieu familial (BC).
- Le Ministère a conçu en 2011 un logo que peuvent afficher les services de garde, qui permet aux parents, en plus de l'affichage obligatoire du permis, de repérer facilement les services de garde reconnus.
- En 2016-2017, le Ministère a versé différentes allocations spécifiques aux CPE et aux garderies liées à la qualité éducative et à la transition scolaire, notamment pour l'achat de matériel ou d'outils pédagogiques, la formation du personnel éducateur et la réalisation de sorties ou d'activités éducatives adaptées à l'âge des enfants.
- Pour une troisième année, un appel de projets pour soutenir la qualité des services de garde éducatifs à l'enfance en milieu familial a été lancé le 5 décembre 2018. Les BC recevront un soutien financier maximal de 25 000 \$, pour une somme totale de 3 M\$.

### Installations (CPE et garderies)

- Le processus relatif à la délivrance et au renouvellement d'un permis de CPE et de garderies est rigoureux et il permet au Ministère de s'assurer que les services de garde respectent les dispositions légales et réglementaires.
- Les manquements constatés et réglés en inspection datant d'il y a moins de cinq ans (ainsi que ceux, non réglés, datant d'il y a plus de cinq ans) sont accessibles dans le site Web du Ministère. En 2015, la procédure d'inspection a été resserrée et le registre des pénalités imposées aux prestataires de services de garde est disponible en ligne.
- En 2014, le Ministère a confié à l'Institut de la statistique du Québec le mandat de réaliser la 2<sup>e</sup> enquête *Grandir en qualité* (la 1<sup>re</sup> enquête avait eu lieu en 2003). Les résultats ont été publiés en décembre 2015.

### Milieu familial

- Le Ministère mène des inspections auprès des BC visant à s'assurer que ces derniers remplissent les fonctions liées à leur mandat.
- Le répertoire des formations offertes aux RSG, en ligne depuis octobre 2015, a été mis à jour en 2016. En 2017, une application de recherche a été développée afin de rendre son utilisation plus conviviale. De plus, le répertoire se trouve dorénavant dans un nouveau site, soit : <http://www.repertoiredeformationsdesrsg.com/>
- Le Ministère procède au renouvellement des agréments des BC chaque trois ans selon un processus rigoureux. Les agréments seront renouvelés en mai 2021.



